

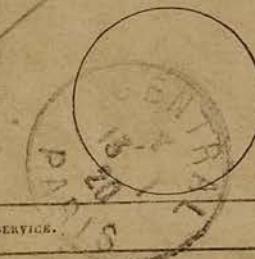
665249, Princess Oriental. 1920

Indications de réception.

226

5<sup>e</sup> faire

N° .....



ORIGINE.	NUMERO.	NOIRÉ DE MOIS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.

PERPIGNAN 552 15 13. 10H 25=

= DEMANDE INVALIDATION MRS PAMS ET VILAR LETTRES SUIVENT =  
COSTE CANDIDAT ELECTION SENATORIALE

*✓*  
A1  
PRESIDENT SENAT PARIS



4237

Bulletins de vote

*Le Petit Bois*

République Française

3<sup>e</sup> Bureau

N° 12



ÉLECTIONS SÉNATORIALES du 11 JANVIER 1920

---

**Jules PAMS**

Sénateur Sortant

**Edouard VILAR**

Sénateur Sortant

J. Avery

~~John Sabine Green  
Fawcett~~

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 11 JANVIER 1920

---

# Louis ROUS

Maire de la Ville de Prades

*Négociant-Industriel*

*Candidat de protestation contre le sénateur Edouard VILAR*

*Candidat de l'Union des Républicains de gauche.*

J. Avery

M Sabine

W. Aver

Margaretha

W. Howard

—

*N° 13*

*République Française*

---



ÉLECTIONS SÉNATORIALES du 11 JANVIER 1920

*Suppression du Sénat*

**Jules PAMS**

Sénateur Sortant

**Edouard VILAR**

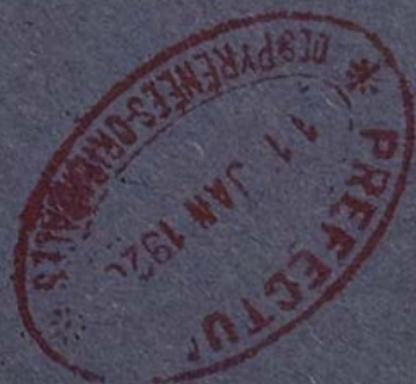
Sénateur Sortant

~~John~~  
James de  
Monteal  
~~Quebec~~

H : 14

République Française

---



ÉLECTIONS SÉNATORIALES du 11 JANVIER 1920

*Suppression du Sénat*

**Jules PAMS**

Sénateur Sortant

**Edouard VILAR**

Sénateur Sortant

Robert  
W. Young Jr.  
Oberlin  
University

Ministère  
de l'Intérieur

République Française.

Direction du Personnel

2<sup>e</sup> Bureau.

Paris, le 2 Janvier 1920

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M<sup>r</sup> M. Pams  
et Vilar

élus sénateurs le 11 Janvier  
dans le département des Pyrénées-Orientales  
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-  
après désignés :

1<sup>e</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection  
des délégués et suppléants, dressé en exécution de  
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>e</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3<sup>e</sup> La liste d'emargement divisée en 3 cahiers distincts;

4<sup>e</sup> Les feuilles de pointage au nombre de 6

5<sup>e</sup> Le procès-verbal des opérations électorales;

6<sup>e</sup> La notice des 2 candidats élus

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser réception  
du présent envoi.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance  
de ma haute considération.

Pour le Ministère de l'Intérieur

& S<sup>e</sup> Le Directeur

Le Sous-Directeur  
chargé du 2<sup>e</sup> Bureau

Monsieur le Président du Sénat

Dugay.

DÉPARTEMENT  
des Pyrénées-Orientales

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 11 Janvier 1920,  
à Perpignan, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt, le onze du mois de Janvier  
nous (1) Jean-Jean Albert Régis, du tribunal de première instance de Perpignan, nous sommes  
rendu dans la salle des Assises du Tribunal à Perpignan  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Pyrénées-Orientales  
convoqué en vertu du décret du 24 Novembre 1919  
à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Vergas Pierre ( ), né le 11 Mai 1854  
M. Ferrand Jacques ( ), né le 30 Mars 1870  
M. Estriach Pierre ( ), né le 1<sup>er</sup> Mai 1872  
M. Ramonet Edouard ( ), né le 28 Décembre 1894

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Ramonet  
(Edouard), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1<sup>o</sup> Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2<sup>o</sup> Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3<sup>o</sup> Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4<sup>o</sup> Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5<sup>o</sup> Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6<sup>o</sup> Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;

7<sup>o</sup> Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en ~~trois~~ sections de vote, de la manière suivante<sup>(1)</sup> :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	A	à la lettre	C	— 168	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	D	—	M	157	—
3 <sup>e</sup> Section,	N	—	Z	161	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs<sup>(2)</sup> de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <sup>(3)</sup> Bouquic Gaston
	Scrutateurs . . . . .	M. Grau. Victor
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Olivie. André
	Scrutateurs . . . . .	M. Pare. François
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Moutchellier Joseph
	Scrutateurs . . . . .	M. Gorra. André
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Jagob. Emile
	Scrutateurs . . . . .	M. Porce. Gaston
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Calvet. François
	Scrutateurs . . . . .	M. Sirjous Joseph
	Président . . . . .	M. Lépine Joseph
	Scrutateurs . . . . .	M. Marginiades Joseph
	Président . . . . .	M. Cunel. Yves
	Scrutateurs . . . . .	M. Tadoulli. Max
	Président . . . . .	M. Sabria. Michel
	Scrutateurs . . . . .	M.
	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de deux , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté: 1<sup>o</sup> les enveloppes et 2<sup>o</sup> les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....	168	168	0	0	0
2 <sup>e</sup> Section.....	154	154	0	0	0
3 <sup>e</sup> Section.....	161	161	0	0	0
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....	486	486	0	0	0

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À						
1 <sup>re</sup> Section .....	168	,	,	137	M. Jules Camus	105	37	30	12	4	2
2 <sup>e</sup> Section .....	154	,	,	135	M. Auguste Vilas	110	28	19	12	3	2
3 <sup>e</sup> Section .....	161	,	,	133	M. Joseph Jouyville	105	32	25	13	4	1
4 <sup>e</sup> Section .....											
5 <sup>e</sup> Section .....											
6 <sup>e</sup> Section .....											
7 <sup>e</sup> Section .....											
8 <sup>e</sup> Section .....											
9 <sup>e</sup> Section .....											
10 <sup>e</sup> Section .....											
TOTAUX .....	486	,	,	405	M. Jules Camus	320	97	74	37	11	5
					M. Auguste Vilas					2	1
					M. Joseph Jouyville						1
					M. Jules Camus						

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits .....	486
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement .....	486
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes .....	486

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	486
--	-----

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup> .....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés .....	484
--	-----

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	243
---------------------------------------	-----

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>:

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Jules Pams	Quatre cent cinq	405
M. Edward Vilar	Trois cent vingt	320
M. Joseph Soubieille	Quatre-vingt dix-sept	97
M. Alphonse Soubieille	Soixante quatre-vingt	74
M. Louis Rous	Trente-sept	37
M. Victor Dalbig	Onze	11
M. Frédéric Manour	Cinq	5
M. Etienne Batté	Dix	2
M. Emmanuel Bruslé	Un	1
M. Eugène Pams	Un	1
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup>Jules Pams et Edward Vilar

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~ont~~ été proclamé(sénateur).

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

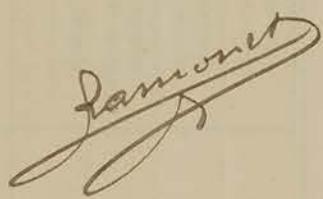
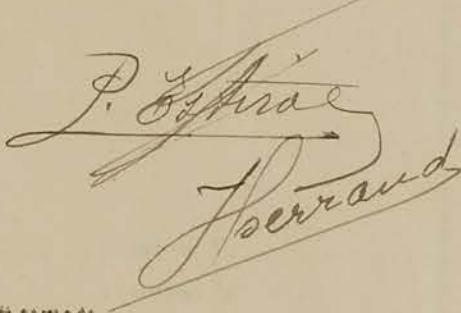
Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 12 heures. 30

*Le Président,*



*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

  
*Dumont*  
*P. Offra  
Herraud*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>e</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES compliquées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la distribution du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 <sup>re</sup> Section . . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
2 <sup>e</sup> Section . . . . .												
3 <sup>e</sup> Section . . . . .												
4 <sup>e</sup> Section . . . . .												
5 <sup>e</sup> Section . . . . .												
6 <sup>e</sup> Section . . . . .												
7 <sup>e</sup> Section . . . . .												
8 <sup>e</sup> Section . . . . .												
9 <sup>e</sup> Section . . . . .												
10 <sup>e</sup> Section . . . . .												
TOTAUX . . . . .											M.	

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
étant proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-neuf heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATtribués à							
1 <sup>re</sup> Section . . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
2 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
3 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
4 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
5 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
6 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
7 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
8 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
9 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
10 <sup>e</sup> Section. . . . .					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
TOTAUX. . . . .												

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

Ont obtenu<sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2). . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M<sup>(3)</sup>  
ayant obtenu la pluralité des voix

élu sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

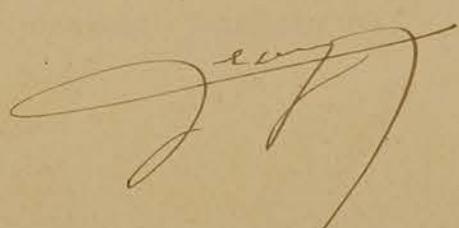
Sous les n°s 6 à 11, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 12 à 14, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	
Enfin, sous les n°s .. à .., les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :	
	2

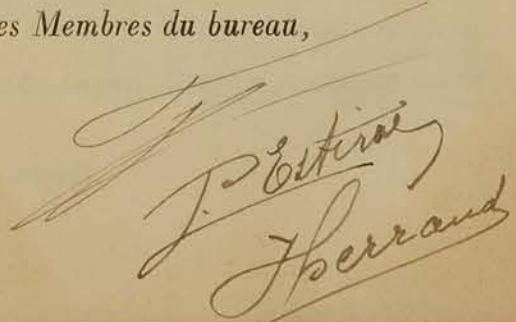
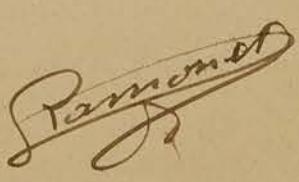
Enfin, sous les n°s .. à .., les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Le Président,*



*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*



M<sup>o</sup> A

*Election des Délégués sénatoriaux.*

---

DÉPARTEMENT  
des Pyrénées Orientales.

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Perpignan	Sayra Jean Bertrand Joseph Batlle François Soubielle Alfred Casse Laurent Arbar Jean Calmon Laurent Denis Joseph Almès Albert Dumayne Antoine Locardis Léon Rouquié Gaston Bobo François Gorra André Gout Jean Cayrol Léon Alic François	Acepté ," ," ," ," ," ," ," ," ," ," ," ," ," ," ," ,"	Marceron Joseph Bruitus Gilbert Leblay Georges	Accepté ," ,"	
Aleinya			Zastu Louis	+	
Cabestany	Carrière Pierre Fort Michel Castor Baptiste	"	Sagui Eudore François		
Canet	Safon Joseph Somarède François		Gadave Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canohès	Salvat Raymond Bober Jean fils	Accepté +	Ferrer Auguste	Accepté	
Comella. ad. Verclo	Jonguier d'Oriola Joseph	+	Cancil Andre	a	
Elne	Capeille André Simon Bousquet André Gran Victor	+	Sicart Victorin	a	
	Rogn Sylvain	+	Jorda Emile	a	
	Glanas Jean fils	+			
	Jonca Valentin fils	+			
	Mathieu Frédéric	+			
	Rovira Marin	+			
	Mitgeré Jean	+			
Latour. bas. Elne	Bernard André	+	Fosse Joseph	a	
Montescot	Baylars Simon	+	Camps François	a	
S. Cyprien	Dowid Gaston	+	Bachis Antonin	a	
	Alart André	a			
S. Nazaire	Vicens Barthélémy	a	Lacren Paul	a	
	Henrich François père	a			
Obéza	Jonguier d'Oriola Gabrie	a	Cambres Jean	a	
Toulouges	Launay Joseph	a	Rey Joseph	a	
	Brial Joseph	a			
Villeneuve la Raho	Sonnecas Julian	a	Pirich Gior	a	
	Modat Antonin	a			
Raho	Robert Jean	a	Gruel Dominique	a	
	Gaully Marcel	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bompas	Reynès Lucia	Accept.	Cargolis Henri	Accepté	
	Comelade Thomas	a			
Gia	Cassagnes Joseph	a	Trégy Charles	a	
	Balent auzaine	a			
	Bobo Joseph	a			
S <sup>t</sup> . Estève	Cantie adrien	a	Gau Jean	a	
	Miguel Raymond	a			
S <sup>t</sup> . Marie	Sobragui achille	a	Pallouze Joseph	a	
	Salvador Bonawentur	a			
Villelongue la Sal <sup>qu</sup>	Gailly Jean	a	Raynal Marie	a	
	Ferré Pier	a			
Villeneuve la Rivière	Marrassi Louis	a	Piramy François	a	
	Emiller Louis	a			
Patoux de France	Bocabartille Gilbert	a	Solère François	a	
	Gland Fernand	a			
Belcasta	Vidal Louis	a	Crabie Pierre	a	
Caramany	Lacourt Justin	a	Lacourt Olivier	a	
	Boudand François	a			
Cassagnes	Duchard François	a	Rousset Jean	a	
Estagel	Pascot Jean	a	Brin Michel	a	
	Devize Raymond	a	Brin André	a	
	Barrié Joseph	a			
	Gourcet Joseph	a			
	Prédal Henri	a			
	Ambroise Jaques	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lamal	Barbezat François	accepte	Capela Julian	accepte	
Montalba	Martignols Augustin	a	Jutglar Jean	a	
Montner	Ciceron Joseph	a	Garrigue Jean Pla	a	
Planèzes	Pratz Louis	a	Saris Julian	a	
Plasignères	Bascou Paul	a	Foussat Lucien	a	
Tautavel	D'Joseph Benet	a	Sarda Joseph	a	
Millas.	Pla Honoré	a			
	Roig Joseph	a	Ferrer Sidore	a	
Corbire	Serre François	a			
	Balar Joseph	a	Fouguier Jacques	a	
Corbire les Cabans	Fournols Auguste	a			
	Canary Louis Louis	a			
Cornilla la Rivière	Gull Bouquer Michel	a	Mary Joseph	a	
	Fabresse Pujol Pierre	a			
Méfiach	Respaud Jean Benoît	a	Respaud François	a	
	Roig Adrien	a			
Sézille la Rivière	Simon Maximilien	a	Cavirin Paul	a	
	Bonafos Alphonse	a			
Le Soler	Billis Salver Jean	a	Dagnes Jean	a	
	Godail Pierre	a			
S. Félix d'Amont	Bazart Jacques	a			
	Valette Ferdinand	a	Garrigue Barthélémy	a	
	Gasque Baptiste	a			
	Flouretta Jean	a			
	Crouzier Jacques	a	Boher Laurent	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Félix d'Avail	Malafosse Justin	accepté	Rouzeau Emmanuel	accepté	
	Bonafos Robert	a			
Rivesaltes	Gin Pierre	Refusé	Calmon François	a	
	Cabanes François	accepté	Jofre François	a	
	Cazals Joseph	a			
	Blaminiens François	a			
	Colomer Romain	a			
	Duchamps Joseph	a			
	Jobe Michel	a			
	Dauot Eugène	a			
	Domjou Firmin	a			
Baixas	Bonzoms Jules	a	Caubolangue Jean	a	
	Gaciol Jean	a	Bobo Antoine	a	
	Lecué Marin	a			
	Raynal Ernest	a			
	Tarrius Emile	a			
	Thomas Lucien	a			
Palce	Crouzet Léon	a	Deloncle Delonca Joseph	a	
Cases-de-Céne	Gaspard Jean	a.	Raynal Laurier	a	
	Lacassagne amélie	a			
Clairac	Salat Guiter Charles	a	Ligne Bertrand Simon	a	
	Bousquet Vincent	a			
	Deville Jules	a			
Espira-d'Aigues	Labory Joseph	a	Bartissols Joseph	a	
	Banet Pierre	a			
	Albaouill Raymond	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Dorres	Ferrand Jacques	Accepté	Castany Riu Guillaume	Accepté	
	Estirac Ben	a			
Perillós	Millagou Martin	a	Pujol Laurent	a	
Seyrestorts	Moliner Françoise	a	Sagny Joseph fils	a	
	Maury Marty Françoise	a			
S <sup>t</sup> Hippolyte	Crozar Honoré	a	Montgaillard Joseph	a	
	Rapidel Juste	a			
Siurana la Salangu	Astor Lombacal Raymond	a	Fourtouil Paris Emile	a	
	Basside Jean	a	Janiot Paris Augustin	a	
	Pino Pascal Charles	a			
	Balalus de l'Isle Jean Joseph	a			
	Canal Artigues Pierre	a			
	Conte Canallaubé Laurane	a			
	Henri Got Françoise	a			
	Rose Parpion Laurane	a			
	Sanyas Rose Augustin	a			
Salles	Bregoulart Fernand	a	Masonau Firmin	a	
	Carrière Gérôme Jean	a			
	Roudieras Antonin fils	a			
Torreilles	Blazy Raphaël	a	Blasi Sébastien	a	
	Artis Bataille Yves	a			
	Blanc Courtantin	a			
Uringan	Amigou Melchior Jean	a	Beringuier Jules	a	
	Castany Pier	a	-		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Paul.	Fourcade Auguste	accepté	Gla Baptiste	accepté	
	Bourgar Paulin	a			
	Vidal Justin	a			
Ansignan.	Jeantet Joseph	a	Pech François	a	
Caudies	Fourcade Félix	a	Flamant Louis	a	
	Flamant Casimir	a			
Fonsuiller	Jalibert Etienne	a	Balmigère Daniel	a	
Fosse	Caire Antonin	a	Gellissier François	a	
Lesquerde	Dominguez Jean	a	Barthès Antide	a	
Marry	Auriol Paul	a	Foulquier Jean	a	
	Salvot François	a			
	Gradire Dominique	a			
Grugnans	Béz François	a	Panabède Ambroise	a	
Saint-Arnac	Calvet Louis	a	Calvet Jean	a	
Saint-Martin	Foulquier Louis	a	Salvat Constantine	a	
Via	Mouruz Elain	a	Anglès Ferriol	a	
Thizier	Modat Jules	a	Brial Nestor	a	
	Sals Joseph	a	Canal Eugène	a	
	Doutres Vincent	a			
	Larié Jean	a			
	Gronyo Jean	a			
	Aussel Jacques	a			
Bages	Conte Michel	a	Bousquet Jean	a	
	Oliva Michel	a			
	Cutzac Gérard	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brouilla	Mussil Zurbari fil	accepté	Brousse Albert	accepté	
Caixas	Mussil Erre Michel	a	Cammas Jaques	a	
Camilas	Gastor Jean	a	Sarent Joseph	a	
Castelnou	Tons Emmanuel	a	Falini Pierre	a	
Fourques	Lardien Sébastien	a	Dizorme Maurice	a	
	Moé Fournier Joseph	a			
Flaure	Esteve Joseph	a	Dabouzi Maria	a	
Llupia	Deprade Emile	a	Batlle Sibutin	a	
Ortaffa	Bertrand Jean	a	Maillard Féniol	a	
	Baylars Jaques	a			
Passa	Vacqué Laurent	a	Santenach André	a	
Pollestres	Ablassiemi André	a	Rigaud Jaques	a	
	Aliès Bardet Simon	a			
Ponticella	Corriant André	a	Barcelo Jaques	a	
	Baillade François	a			
St. Colombe	Salamo Michel	a	Boix Dominique fil	a	
St. Jean Lassalle	Jamms Jean	a	Alart Michel	a	
Berrats	Sals Firmin	a	Pinig Alphonse	a	
Tordets	Carbassé Benjamin	a	Sicre Jean	a	
Tresserre	Escudier Joseph	a	Dizern Marin	a	
	Giral Jean	a			
Monillas	Cols Joseph	a	Cantais Joseph	a	
	Durand Paul	a			
Villemolague	Gracia Auguste	a	Mali François	a	
	Olivé Joseph Olli	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Céret	Marris Amphyne Mazille Edouard Arnouldis Callade Englade Abdou Arnouldis Joseph Badume Joseph Madern Souarentz Mathieu Jules Ujol Joseph Guitan Abdou	a. 8 <sup>e</sup> accepte a a a a a a a	Astrow Dominique Dugas Jean	Accepte a	
Danyrh. des Dofrs	Bernadot Remi Conte Jacques Drago Emmanuel Dagnac Pierre	a a a	Guillamat Laurent	a	
Boulou (L)	Conte Jacques Drago Emmanuel	a a	Coste François	a	
Palmeilles	Cantuen Michel	a	Pladec Frédéric	a	
Ecuse (L)	Gratx Louis	a	Taulier Nazaire	a	
Illes (Las)	Roger Damblanc	a	Vicens Matthieu	a	
Maurillas	Marill Joseph Mart Jacques	a a	Dagues Baptiste	a	
Montauriol	Roustanq Jacques	a	Doutres Laurent	a	
Oms	Massina Abdou	a	Ferrer Etienne	a	
Sérthus (L)	Marty Joseph	a	Guisset Charles	a	
Reynès	Contemp Jean Baills Gaudinique	a a	Madern Simon	a	
Riunogués	Pujol Joseph	a	Zocabens Julie	a	
S. Jean Pl. Lorth	Gendre Jean Coste Jean	a a	Carriou Louis	a	
Vailler	Font Joseph	a	Mirapeix Jean	a	
Vivès	Noé Jacques	a	Mali Antoine	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Argelès-sur-Mer	Arman Côme Padallic Marc Sabria Michel Obima François Combs Pierre Briguier Philippe	Accepté a a a a a	Fournigues Joseph Coste Louis	Accepté a	
Albère (5)	Bézombes Justin	a	Oriol Albert	a	
Ganysac-sur-Mer	Sagols Ernest Azema Vincent Garcé Gaston Canis Emile	a a a a	Cotomines Donatien Garis-Cabot-Jean	a	
Cerbère	Elxer Laurent Herre Honoré Ducros Alexandre Mitjaville Dominique	a a a a	Belloch Félix	a	
Collioure	Ramonet René Cristini Léon Margail François Cassagnes Vincent Espriguette Etienne Disclaux François Ferra Louis	a a a a a a	Genna Paul Mussart Honoré	a	
Laragne	Solé Louis Milanovc François	a a	Loubières Gabriel	a	
Montagnieu	Mas Gaston	a	Blay Joseph, fils	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Galan. ad. Vidre.	Padoulli Antonin	accepté	Sirach Paul	accepté	
.	Boher Michel	a			
Port. Vervins	Forgas Pierre	a	Bixador Jaques	a	
.	Olivier André	a	Astorg Paul	a	
.	Marginidis Joseph	a			
.	Tari François	a			
.	Montbellier Joseph	a			
.	Cabot Scovin	a			
J <sup>r</sup> . Andrie	Matillo André	a	Brunet Joseph	a	
.	Marill Baptiste	a			
S <sup>r</sup> . Gims	Gouttes Jean	a	Bes Jean Henri	a	
.	Guicher Antoine	a			
Soride	Cavailli Paul	a	Duplaz Joseph	a	
.	Easqué Gérard	a			
.	Sing Martin	a			
Villelongue ad. Mont	Boulet Jean	a	Galangau Jean	a	
.	Bazi Barthélémy	a			
Etlos. sur Ech.	Pams Simon	a	Berdague Michel	a	
.	Blanqui Jacques	a			
.	Annie Emile	a			
Amilie. ls. Bains	Carcassonne Paul	a	Singegur François	a	
.	Bruscars Jean	a			
Labastide	Hestres Sébastien	a	Lanicet Jean	a	
Corsavy	Deit Victor	a	Sala François	a	
.	Goms Alexandre	a			
Montalba	Enzot Jaques	a	Sitja François	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montbolo	Dilacègue Guial Jean	succès	Dilacègue Forga Joseph		
Montferran	Ramon Jean	a	Roger François		
	Figuères abdon	a			
Salalda	Dagues François	a	Garnigue Joseph		
	Dagues Simon	a			
S. Marsal	Coste Constant	a	Laguorre Jean		
Taulis.	Gelissier Jean	a	Guitard Jean		
Prats. de Mollo	L'Gumet Simon	C <sup>e</sup> g <sup>de</sup>	Bô Joseph		
	Coste August	a	Gabomias Michel		
	Matheron Joseph	a			
	Cassu Jean	a			
	Sliers Joseph	a			
	Farrugia Joseph	a			
Constonges	Guitard Michel	a	Quintana Antoine		
	Ayax Joseph	a			
Lamanière	Guisset Pierre	a	Payrot Joseph		
	Roquer Jean Payrot	a			
S <sup>t</sup> Laurent d'Argens	Garcia Jean	a	Reynaud Pierre		
	Sans Joseph	a	Sunogue Pierre		
	Marci Jean	a			
	Vian Martial	a			
	Doix Jean	a			
	Claret Antoine	a			
Serralongue	Puytavi Pierre	a	Costesiguer Jules		
	Moëll Joseph	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Leclu	Gineste Martin	accepte	Libes Barthélémy	accepte	
	Vidal Germain	a			
Prades	Droc Gilles	a	Byé François	a	
	Jalabert Jaques	a	Radomby Piem	a	
	David Auguste	a			
	Fournols Louis	a			
	Prats Jean	a			
	Rous Louis	a			
	Clos Jaques	a			
	Sicart Lami	a			
	Bouvier Jaques	a			
Campsème	Lavila Joseph	a	Laguerre Eugène	a	
Casteil	Gidel Martin	a	Non Gaudirigu	a	
Catllor	Rous Jean	a	Parent Abdoy	a	
	Parent Justin	a			
Clara	Salvat François	a	Baillie Joseph	a	
Codolet	Caron Gaudirigu	a	Vergis Féodor	a	
Conat	Go Baptiste	a	Brock André	a	
Comeilla	Salvat Michel	a	Soler Jean	a	
Eus	Chambon Auguste	a			
	Oliver Joseph	a	Grand Justin	a	
	Dellach Laurice	a			
Gillols	Vergis Auguste	a	Couffi Joseph	a	
Tuilla	Lahom Guillam	a	Faucon Joseph	a	
Los Masos	Marty Joseph	a	Selva Jaques	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Molita	Deyenne Iguau	accepte	Pannaille François	accepte	
Mossat	Fabre Sion	a	Olyméric Joseph	a	
	Moncan Sidore	a			
Noheds	Maillol Joseph	a	Marc Piem	a	
Gria	Marc Joseph	a	Fourcade Félix	a	
	Atge Piem	a			
Caurinya	Pourquet Raphaël	a	Gy Fructus fil	a	
Urbanya	Bataille Jean	a	Geisert Charles	a	
Vernols. Bains	Quis François	a	Didal Saturnin	a	
	Jamby François	a			
Villefranche	Mir François	a	Alazet Joseph	a	
	Gorce Léon	a			
Mont-Sousis.	D. Sevène Joseph	a	Roca Jaques	a	
Angles (la)	Cave Jauran	a	Blanc Joseph	a	
	Saboye Michel	a			
Bolquère	Catan Bonaventure	a	Cave François	a	
Cabanasse (la)	Sing Pierre (Garrigou)	a	Blanc Paul	a	
Caudès	Raspaut Jean	a	Mitjaville Sion	a	
Fontpedrouse.	Margoul Michel	a	Clerc Piem	a	
	Labric Joseph	a			
Fontrabiouse	Dergis Joseph	a	Brunier Sébastien	a	
Forniquères	Olivé Vinzenz	a	Mir Antoni	a	
	Piraman François	a			
La Flaggonne	Grilles Antoine	a	Dolcasso Jean Baptiste	a	
Matemale	Grilles Michel	a	Tichadou Joseph	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Planis	Brunet Joseph	accepté	Basso Guillaume	accepté	
Guyvalador.	Bataille Frédéric	a	Badié Jean Béatrice	a	
Real	Pesqueur Jean	a	Délaunay Jean	a	
Sants	Bonaventure Emmanuel	a	Capdet Renou	a	
S. Sicre des Forcats	Buscaïl Joseph	a	Ternade Thodore	a	
Olette	Sicart Jean	a	Noguès François	a	
	Sayrar Pierre	a			
Ayguatebia	Sirjous Joseph	a	Bourmet Jean	a	
Conaveilles	Gotanique François	a	Boher Michel	a	
Escaros	Batlle Achille	a	Broc Jean Caloy	a	
	Droc Maximilien	a			
Iujols	Batlle François	a	Cansel Paul	a	
Mantet	Sages Martin	a	Vidal Jean	a	
Orya	Sages Michel	a	Fancet Michel	a	
Oncilla	Sicart Antoine	a	Thuis François	a	
Sy	Batiste François fils	a	Giralt Jean	a	
Raillau	Bourmet Jean	a	Mitjavilli Antoine	a	
Saborre	Traby Alain	a	Berjoan Martin	a	
	Sabary Joseph	a			
Sansa	Delcasse Gaudinier	a	Vergis André	a	
Serdinya	Berjoan Jean	a	Sole François	a	
	Saury André	a			
Souanyas	Hullo Pierre	a	Nicolau Etienne	a	
Talan	Rous Jean Pierre	a	Sagis Antoine	a	
Thuis	Llingam Paul	a	Soubielle Gardinier	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sallagouse.	Roge Paul	Accept	Calvet Joseph Camur	Accept	
	Roge Antoni	a			
Angoustrine.	Saboya François	a	Dymar Bonaventur	a	
Bourgmaison.	Cot Bonaventur	a	de Latour Pierre	a	
Caldecas.	Calvet François	a	Avro François	a	
Dorres	Colomu Bonaventur	a	Baro François	a	
Egat	Fabre Etienne	a	Bouscaut Antoine	a	
Envieix	Bagné François	a	Quig Joseph	a	
Erri	Llédos Dani	a	Anter Joseph	a	
Estavar	Antonis Sauvan	a	Gran Pierre	a	
Eyne	Pradell Joseph	a	Naudello Pierre	a	
Latour. de. Carol	Vernis Jaques	a	Avro Raphaïel	a	
Ilo	Ricard Etienne	a			
Nabuja	Giralt Jean	a	Bolle Pierre	a	
Odeillo	Morer Bonaventur	a	Canal Joseph	a	
Ossica	Soler Antoine	a	Clerc Augustin sur Joseph	a	
Salau	Surroque Joseph	a	Dordan Albert	a	
Sorta	Maurell Daniel	a			
Sorte	Denacara Charles	a	Iglisis Marc	a	
S. Léocadie	Garneta Raphael	a	Sans Guillaume	a	
Targosom	Barnoh Raphael	a	Chaine Joseph	a	
Uz	Alart Joseph	a	de Montella Joseph	a	
Valcebollere	Salau Simon	a	Sams François	a	
Willenau. de. Escalbi	Jarrer Joseph	a	Carboneuil Hyacinthe	a	
	Fort Felix	a	Iglisis François	a	
	de Marignan	a	Colomer Gille	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sournia	Plotz Etienne ?	accepte	Contié Pierre	accepte	
	Alguin Etienne	a			
Arboussets	Tarriñe Bonaventur	a	Lafont Jean	a	
Camposusy	Chambon Martin	a	Sarrien Benjamin	a	
Feillens	Gandon Jean Joseph	a	Abadie Romain	a	
Pézilla	Gandon Sébastien	a	Gandon Justin	a	
Crots	Solerie François	a	Cantier Justin	a	
Rabouillet	Comaly André	a	Crizet Jean	a	
Tarrèrach	Cazenove Jean Marie	a	Bobet Joseph	a	
Tréviellach	Bixador abé	a	Bascon Moïse	a	
Trilla	Calvet François	a	Montignols Antoine	a	
Vivier (L.)	Fourcade Pierre	a	Fourcade Joseph	a	
Vinça	Calmon Sandrine Jean	a	Bertrand Julian	a	
	Calmon Joseph	a			
	Nuixa François	a			
Baillarguy	Guerre Jean	a	Costasique Jean	a	
Boule d'Amont	Maynèris Joseph	a	Plenze Pierre	a	
Bouleternier	Forques Adelille	a	Fines Firmin	a	
	Plenze François	a			
Cascabre	Castillo Emile	a	Disossy André	a	
Esbria	Paillès Pierre	a	Vigaros Pierre	a	
Estobac	Caillès Vergis Gauvinqui	a	Paysa Anglade Jean	a	
Finestret	Graule Mathieu	a	Grange François	a	
Glorians	Aussat Jean	a	Solatges Jean	a	
Joch	Planeilles Paul	a	Erviel Pierre	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ille	Gaudis Piern	Accepté	Derre Jean	Accepté	
	Gensonne Martin	a	Galia Jean	a	
	Fonda Jean	a			
	Jamso François	a			
	Dabat Jules	a			
	Jammie Joseph	a			
Marguiaans	Baco Marie	a	Solira Théodore	a	
Prunier Belpuig	Sayré Saturnin	a	Lloancay Piern	a	
Rigarda	Garrigue Joseph	a	Paulo Dominique	a	
Rodis	Cornet-Joseph Roger	a	Sarda Jean	a	
S. Michel d'Allos.	Aussel Joseph	a	Gaspar Piern	a	
Uclmanya.	Vidal Philippe	a	Cassou Piern	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Forpignan*, le 19 Décembre 1919.

*Maurin*

N<sup>o</sup> 2.

Liste des Electeurs Senatoriaux.

---

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
1	Ablard. Benoît André	D. Colleret	Pigani Jacques	
2	Alart Antoine	D. Cyprien	Balès Antoine	
3	Alart Jacques	D. Manyllas	Daques Baptiste	
4	Alart Joseph	D. St-Locadie	Montelle Joseph	11137
5	Albasenille Raymond	D. Espina de l'Agly	Bartissols Joseph	
6	Albis Badie Pierre	D. Colleret	Rigaud Jacques	
7	Aliot François	D. Aleyna	Tastet Louis	
8	Almos Albert	D. Corniquan	Marcou J. Bruts Gilbert. Ribey George	
9	Algurin Etienne	D. Soumia	Contié Simon	
10	Ambrroise Jacques	D. Estagel	Brin Madel. Brin André	
11	Amigou Melusine	D. Vinograd	Berlinguer Jeanne	
12	Anglade Abdou	D. Céret	Artiou Domingue	
13	Amic Emile	D. Arles sur Tech	Bendague Michel	
14	Arago Emmanuel	A. Le Boulou	Lesté François	
15	Armane Côme	D. Argelès sur Mer	Fournigus Joseph. - Bost Louis	
16	Armingaud Jean	D. Languedoc	Bartoloi Antide	
17	Armandis Joseph	D. Céret	Artiou Domingue	
18	Armandis Callade	D. Céret	Artiou Domingue	
19	Arrous Jean	Conseiller Général		
20	Arrous Pierre	Conseiller d'Arrondissement		
21	Avites Bataille Joseph	D. Torreilles	Blasi Sébastien	
22	Aymar. Jean	D. Céret	Marcou J. Bruts Gilbert. Ribey George	
23	Astor Combacal Raymond	D. Laurent-la Salguie	Touronil Emile. Janicot Augustin	
24	Atge Pierre	D. Ria	Foucaude Félix	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
25	Axar Laurant	D. Banyuls-sur-Mer	Colomina Bonaventura - Paris Labat Jean	
26	Auriol Paul	Conseiller Général	Brial Marteau - Canal Eugène	
27	Ausseil Jaques	D. Ebouin	Brial Marteau - Canal Eugène	
28	Ausseil Jean	D. Glorians	Solatges Jean	
29	Ausseil Joseph	D. Et Michel d'Albets	Gaspard Pierre	
30	Ausseil Michel	D. Caixas	Cannas Jaques	
31	Ausseil Faubanet fils	D. Brovella	Drouette Albar	
32	Antonis Laurant	D. Estavar	Gran Pierre	
33	Ayax Joseph	D. Constant	Quiratane Antonin	
34	Azema François	D. Argelis sur Mer	Fourniques J. - Este Louis	
35	Azema Vincent	D. Banyuls-sur-Mer	Colomina Bonaventura - Paris Labat Jean	
36	Baco Maurice	D. Marguisans	Solera Theodore	
37	Badenne Joseph	D. Cérès	Astien Domingue	
38	Baills Gardengue	D. Reynès	Madern Pierre	
39	Balalud de Jean Joseph	D. d'Hauroum-la-Sal 9 <sup>me</sup>	Fontenil Emile - Jamier Augustin	
40	Balat Guiter Charles	D. Clara	Pique Duran Pierre	
41	Balat Joseph	D. Millas	Ferrer Sidore	
42	Balenc Antonio	D. Pia		
43	Banais Joseph	Conseiller d'Arrondt		
44	Banet Pierre	D. Espira de l'Aglu	Bartavel Joseph	
45	Baque François	D. Euvicq	Surg Joseph	
46	Barbaza Joseph	D. Lansau	Capela Julian	
47	Barnole Raphaël	D. Porte	Chaine Joseph	
48	Barrière Battle	Conseiller d'Arrondt		
49	Barrière Joseph	D. Estagel	Bru Michel - Bru Henri	
50	Bascon Paul	D. Rosquieres	Fonsat Lucien	
51	Basséde Jean	D. d'Hauroum-la-Sal 9 <sup>me</sup>	Fontenil Emile - Jamier Augustin	
52	Batouille Félix	D. Puymalastor	Badié Jean H.	
53	Bataille Jean	D. Urbanya	Giricot Charles	
54	Batiste François fils	D. Gy	Girault Jean	
55	Battle Adolphe	D. Escaro	Buc Jean Catay	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
56	Batlle Etienne	Député		
57	Batlle François	D. Tujols	Lancet Paul	
58	Batlle François	D. Perpignan	Marcou J <sup>h</sup> . Bertrand Gérard - Eddy Georges	
59	Baux Antoine	Conseiller Général		
60	Baylard Jaques	D. Ortalpa	Maillan Féniel	
61	Baylard Paul	D. Montesut	Campu François	
62	Bazart Jaques	D. Pégalle la Rivière	Taques Jean	
63	Bazi Barthélémy	D. Villelongue des Mois	Galanjan Jean	
64	Benet Joseph	D. Tautavel	Jarda Joseph	
65	Berjoan Jean	D. Serdinya	Eoli François	
66	Bernadot dom.	D. Boujols des Aspres	Guillamat Jeanne	
67	Bertrand amélie	D. Latour des Eys	Fosse Joseph	
68	Bertram Jean	D. Ortalpa	Maillan Féniel	
69	Bertram Joseph	D. Perpignan	Marcou J <sup>h</sup> . Bertrand Gérard - Eddy Georges	
70	Bès François	D. Pingnan	Janalieu Antoine	
71	Besombes Justin	D. L'Albère	Oriol Albert	
72	Billis Salver Jean	D. Pégalle la Rivière	Taques Jean	
73	Blanc Constantine	D. Torreilles	Blesi Sébastien	
74	Blanquinier François	D. Rivesaltes	Jofre François	
75	Blangue Jaques	D. Orlu sur Tech	Bordague Michel	
76	Blasé Boudoul Raphaël	D. Torreilles	Blesi Sébastien	
77	Bobo François	D. Perpignan	Marcou J <sup>h</sup> . Bertrand Gérard - Eddy Georges	
78	Bobo Joseph	D. Cia		
79	Bocabartille Gilbert	D. Latour des Frans	Solive François	
80	Bober Michel	D. Palau del Vidre	Sirach Paul	
81	Bober Pierre fils	D. Canobis	Ferré Auguste	
82	Boix Jean	D. Elsauvèr. d. Cerdans	Ruyaud Pierre - Sunaga Pierre	
83	Bonafos Robert	D. St. Félix d'Avall	Rouzeau Emmanuel	
84	Bonafos Alphonse	D. Nîmes	Coriou Paul	
85	Bonaventur Emmanuel	D. Elsauvèr	Capdevielle René	
86	Bonuccase Julien	D. Villeneuve la Raho	Gerich Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
87	Bonheur Emile	Conseiller d'arrond.		
88	Bonzons Jules	D. Baixas	Lazellange Jean. Bobo antoin.	
89	Bouler Jean	D. Villelongue des Mts	Gatangau Jean	
90	Boudanel François	D. Laramany	Lavout Olivier	
91	Boudouil Jean	Conseiller d'arrond.		
92	Bourgar Paul	D. St. Paul	Gla Dayrolle	
93	Bourmet Jean	D. Railler	Mariaville antoin.	
94	Bousquet Amélie	D. Elme	Sicard Victoire. Jouda Simon	
95	Bousquet Virginie	D. Claria	Tique Desfrans Simon	
96	Bouvin Jacques	D. Prads	Rasouy Pierre.	
97	Brigoulat Fernand	D. Sabos	Masnou Simon	
98	Brial Joseph	D. Toulouges		
99	Briguier Philippe	D. Argelès sur mer	Fourniquet J. - R. et son fils	
100	Broc Gilles	D. Prads	Rodolphe Pierre	
101	Broc Maximilien	D. Escaro	Broc Jean Calog.	
102	Brousse Charles	Conseiller Général		
103	Brousse Emmanuel	Député		
104	Bruner Joseph	D. Planis	Basso Guillame.	
105	Buscail Joseph	D. St. Côme des Forets	Cerrade Sidonie	
106	Cabane François	D. Rivesaltes	Joffre François	
107	Cabot Sébastien	D. Port Vendres	Luxor Jaigut. Anthony Paul	
108	Caius Antonin	D. Fosse	Pellissier François	
109	Calmon François	S. Rivesaltes	Joffre François	
110	Calmon Joseph	D. Vinçug	Bertrand Julian	
111	Calmon Laurent	D. Perpignan	Maurice J. Drut, Gilbert, Libay George.	
112	Calmon Savane Jean	D. Vinça	Bertrand Julian	
113	Calvet François	Conseiller d'arrond.		
114	Calvet François	D. Cabrières	Arro François	
115	Calvet François	D. Trilla	Martignac Antoine	
116	Calvet Louis	D. St. Amac	Calvet Jean	
117	Canal Antignes Simon	D. St. Laurent la Sal <sup>que</sup>	Fourniol Louis Et. Jérôme Augustin	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
118	Canavy Louis Louis	D. Corbère	Fouquier Jules	
119	Cantemps Jean	D. Reynis	Madeux Pierre	
120	Cantini Adrien	D. St. Etienne	Gau Jean	
121	Cantuern Michel	D. Calmella	Stadias Fernand	
122	Capeille Amil Pierre	D. Elme	Sicard Victorin. Jorda Dominique	
123	Carbasse Benjamin	D. Roïères	Sicre Jean	
124	Carcassonne Paul	D. Amilie L. Dain	Puigpigen François	
125	Carrière Gérard Jean	D. Salses	Masnon Firmin	
126	Carrière Gérard	D. Rabatany	Sagni Escrivé François	
127	Cassagnes Joseph	Conseiller d'arrond.		
128	Cassagnes Vincent	D. Colloma	Gorre Paul. Musset René	
129	Catte Laurent	D. Vergignan	Marcou J. Bruts Gibet. Estay Jean	
130	Cassu Jean	D. Prati. S. Mollo	Bò Joseph	
131	Castany Pierre	D. Vinguier	Vinguier Justin	
132	Castells Emile	D. Casafabre	Desnoy André	
133	Cavaillès Joseph	Conseiller d'arrond.		
134	Cavaillès Paul	D. Soride	Dupras Joseph	
135	Cave Laurent	D. Les Angles	Blanc Joseph	
136	Cayrol Léon	D. Alenya	Tartu Simon	
137	Cazals Joseph	D. Rivesalts	Hoffe François	
138	Cozenooc Jean Marie	D. Zarirach	Bobet Joseph	
139	Chambon Auguste	D. Cornillaud. Confam	Soler Jean	
140	Chamber Marin	D. Lampoury	Tarrius Benjamin	
141	Ciceron Joseph	D. Montner	Gorrigue Jean Pla	
142	Claret Antoine	D. St. Laurent. S. Luram	Rynaud Pierre. Surroge Pierre	
143	Clerc François	Conseiller d'arrond.		
144	Clos Jacques	D. Grads.	Radonyi Pierre	
145	Clotet Sébastien	D. Domínia	Lortié Pierre	
146	Colomer Domenec	D. Dorre	Baro François	
147	Colomer Domenic	D. Rivesalts	Joffre François	
148	Cols Joseph	D. Trouillas	Cantini Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
149	Comelade Thomas	D. Bompas	Largode Henri	
150	Comerly André	D. Rabouillet	Longuet Jean	
151	Comes Paul	D. Angelis s. Mer	Fourniquet J. - Teste Louis	
152	Conté Cantalloube Lamine	D. J <sup>t</sup> Lamure la - J <sup>th</sup>	Foujoul Emile - Jamicot Augustin	
153	Conte Joseph	D. Le Boulon	Coste François	
154	Conte Michel	D. Dougs	Bousquet Jean	
155	Cornar Joseph	D. Rodès	Giardia Jean	
156	Coste Auguste	D. Prat s. Mollo	Bé Joseph	
157	Coste Constant	D. J <sup>t</sup> Mansal	Laguiole Jean	
158	Coste Jean	D. 8 <sup>t</sup> Jean Bla. s. Coste	Carrière Louis	
159	Coste-Ségur Julian	S. Serabougnon		
160	Cot Bonaventure	D. Bouymadam	de Vassour Simon	
161	Courtal Louis	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
162	Cristine Léon	D. Collion	Gonna Paul - Musset Henri	
163	Croueils Henri	D. Calau	Pelouch - Delance Joseph	
164	Crouzicres Jacques	D. 8 <sup>t</sup> Félix d'Amour	Sobec Lamine	
165	Crozar Honoré	D. 8 <sup>t</sup> Hippolyte	Montgaillard Joseph	
166	Cruzel Julian	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
167	Cruzel Jacques	D. Mouralte s. ailes	Silja François	
168	Cutzac Simon	D. Dougs	Bousquet Jean	
169	Dabar Jules	D. Ille Mr. Tur	Sore Jean - Galia Jean	
170	Dagas Jean	D. Cérer	Astruc Dominique	
171	Dagnac Simon	D. Le Boulon	Coste François	
172	Dagues François	D. Calalda	Garrigue Joseph	
173	Dagues Simon	D. Calalda	Garrigue Joseph	
174	Dalbig Victor	Conseiller général		
175	Danjou Fanni	D. Rivesalts	Joffre François	
176	Danrot Eugénie	D. Rivesalts	Jofre François	
177	David Auguste	D. Grads	Radomaj Simon	
178	David Gaston	D. 8 <sup>t</sup> Cyprine	Bachir Antoine	
179	Deut Victor	D. Corsavy	Sala François	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
180	Perronne Ignace	D. Molitq	Lamath François	
181	Delcosso Gaudérique	D. Lanza	Vergé André	
182	Delbosch Jansen	D. Eus	Grand Justin	
183	Denadaria Isabell	D. Palau o. Cerdan	Eglissi Marc	
184	Denis Joseph	D. Perpignan	Marcouet J. M. Giller. Lubay George	
185	Deprade Emile	D. Lupia	Bathé Liberton	
186	Desclaux François	D. Collion	Gorme Paul. Miroux Honoré	
187	Devèze Raymond	D. Estagel	Mirr Michel. Mirr André	
188	Deville Jules	D. Claria	Pique Bertrand Pierre	
189	Doutres Vincent	D. Thuir	Frial Marie - Comal Eugène	
190	Duchams Joseph	D. Rivesalts	Jofre François	
191	Duchaud François	D. Cassagnas	Roussel Jean	
192	Ducros Alexandre	D. Cerbère	Belloeg Félix	
193	Dumayne Antoni	D. Perpignan	Marcouet J. M. Giller. Lubay George	
194	Durand Paul	I. Trouillas	Cauvin Joseph	
195	Erre François	Consuller d'arrond.	-	
196	Escudieu Etienne	Consuller d'arrond.	-	
197	Escudieu Joseph Cantuen	D. Tresserre	Vigrem Marie	
198	Espinquette Etienne	D. Collion	Gorme Paul. Miroux Honoré	
199	Estève Joseph	D. Llans	Dabouzi Marie	
200	Estiac René	D. Espoul	Castany René Guillaume	
201	Fabre Etienne	D. Egat	Bouscaut Antonin	
202	Fabre Pierre	D. Mossot	Aymar Joseph	
203	Fabressac Ryol Piem	D. Corbiac. le. Cabans	Mary Joseph	
204	Farrug Joseph	D. Prat. o. Moll	Bo Joseph	
205	Ferrand Jacques	D. Espoul	Castany René Guillaume	
206	Ferré Pierre	D. Villegaignon. la Sal <sup>2<sup>e</sup></sup>	Raynal Marcel	
207	Ferrer Louis	D. Collion	Gorme Paul. Miroux Honoré	
208	Figuères Abdou	D. Montfaucon	-	
209	Flamant Casimir	D. Cauvin o. Fen <sup>2<sup>e</sup></sup>	Flamant Louis	
210	Floirac Jean	D. Le Tolos	Garrigue Barthélémy	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
211	Fonda Jean	D. Ille-sur-Tur	Serre Jean. Galia Jean	
212	Fondecave Jean	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
213	Fons Emmanuel	D. Castelnou	Falin Pierre	
214	Font Joseph	D. Tailler	Mirabeau Jean	
215	Forgas Piem	D. Port-Venres	Imadou Jacques. Artorg Paul	
216	Forgeas Achille	D. Doulcerain	Fines Firmin	
217	Fort Félix	D. Calabollin	Igluis François	
218	Fort Michel	D. Cabatany	Sagni Escudie François	
219	Foulquier Jean	D. Maury	-	
220	Foulquier Louis	D. J <sup>r</sup> . Martin	Salvar Gustave	
221	Fourcade Auguste	D. J <sup>r</sup> . Paul	De Baptiste	
222	Fourcade Félix	D. Lourdes d. Fen <sup>m</sup>	Flouraud Louis	
223	Fourcade Joseph	D. Estagé	Brun Michel. Brun Louis	
224	Fourcade Pierre	D. Le Vivier	Fourcade Joseph	
225	Fournols Auguste	D. Coulieu	Foulquier Jacques	
226	Fournols Louis	D. Prade	Radouay Piem	
227	Gaciol Jean	D. Daixas	Cazallangu Jean. Bobo Ambim	
228	Gouilly Jean	D. Villalongue. La Sal <sup>m</sup>	Raynal Marcel	
229	Gailly Marie	D. Babo	Guieu Domingue	
230	Galmontas Maria	J. Prat. d. Mollo	Bo Joseph	
231	Gandon Jean	D. Feilloux	Abadie domini	
232	Gandon Jérôme	D. Pizella. au. Bouffart	Gandon Justine	
233	Garcerie Jean	D. Palauvras. Cerdam	Reynard Pierre. Surrogat Pierre	
234	Garreta Raphaël	D. Porta	Sans Guillaume	
235	Garrigue Joseph	D. Rigarda	Ganto Domingue	
236	Gely Fort Daniel	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
237	Gendre Jean	D. J <sup>r</sup> Jean Pla d. Corbi	Carrion Louis	
238	Gensanne Marie	D. Ille-sur-Tur	Serre Jean. Galia Jean	
239	Gineste Marie	D. La Tech	Ribes Barthélémy	
240	Giral Jean	D. Tressan	Vizor Marin	
241	Givali Jean	D. Llo	Dolle Piem	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
242	Gaudis Jean	D. Ille Mr. ut	Derre Jean - Galia Jean	
243	Go Baptiste	D. Conat	Broch André	
244	Gobern Jean	Conseiller d'arrond'	-	
245	Godail Paul	D. Pézilla-la-Rivière	Dagny Jean	
246	Gorce Charles	D. Villeneuve-en-Couture	Elzager Joseph	
247	Gostanigre François	D. Camavilli	Boher Michel	
248	Gout Jean	D. Perpignan	Marcouffé, Denis Gilbert, Estey George	
249	Gouttes Jean	D. J <sup>e</sup> Génis	Bezi Jean Henri	
250	Gracia Auguste	D. Villeneuve	Mathé François	
251	Grau Victor	D. Elne	Sicard Victor - Jorda Edmond	
252	Graule Mathieu	D. Fenestrat	Grange François	
253	Guerre Jean	D. Daillertary	Cortasigne Jean	
254	Guicher Antoine	D. J <sup>e</sup> Génis	Bezi Jean Henri	
255	Guissier Jean	Conseiller Général	-	
256	Guissier Charles	J. Le Portois	-	
257	Guissier Jean	D. Lamarien	Peyrot Joseph	
258	Guitard Abdon	D. Damvul. ob. as/ps	Guillemin Jauron	
259	Guitard Michel	D. Courroux	Quintane Antoine	
260	Hennic François	D. d <sup>e</sup> Nazac	Tacren Paul	
261	Hennic Got François	D. St Laurent-le-Sal <sup>le</sup>	Fournoul Em <sup>e</sup> - Janicot Augustin	
262	Herre Konor	D. Damvul. sur Mer	Colombe, Donavenian, Paris, Cabot Jean	
263	Hullo Simon	D. Souanyas	Nicolas Etienne	
264	Jalabert Jaques	D. Grads	Radony Simon	
265	Jalibert Etienne	D. Fenouillet	Balmejor Paul	
266	Jamme Joseph	D. Ille. sur Mer	Derre Jean - Galia Jean	
267	Jammes Jean	D. St Jean-d'Aiguille	Elzager Michel	
268	Jampy François	D. Vernu-le-Dain	Vidal Tatini	
269	Jeanet Joseph	D. Omignan	Pech François	
270	Jobe Michel	D. Rivesaltes	Toffre François	
271	Jonca Valentin fit	D. Elne	Sicard Victor, Jorda Edmond	
272	Jonguier d'Oriola Gabriel	D. Ibiza	Cambras Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits sous l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
273	Jonguier d'Oriola Joseph	D. Cornutte del. Berat	Cancil André	
274	Laboru Joseph	D. Espira d. l'Aigle	Bartissols Joseph	
275	Labric Joseph	D. Fontberou	Clarc Pierr.	
276	Lacassagne amoin	D. Lascas de Pim	Peynat Languedoc	
277	Lacourt Justin	D. Caramany	Lacourt Olivier	
278	Lafon Joseph	D. Caner	Gadare Joseph	
279	Lafon Guillame	D. Fulla	Foucaut Joseph	
280	Lavila Joseph	D. Campoma	Louquere Eugen	
281	Leaué Ignau	D. Daixas	Cazablong Jean - Bobo amoin	
282	Lledos Ram	D. Err	Anter Joseph	
283	Llense Franço	D. Doulcerain	Fins Fanni	
284	Llires Joseph	D. Prot. s. Mollo	Bô Joseph	
285	Llugani Paul	D. Obus	Soubille Gardinier	
286	Madern Bonacentum	D. Cirer	Artion Dominique	
287	Maillot Joseph	D. Nobids	Marc Piem.	
288	Malafosse Justin	D. St. Félix d'asout	Poujolat Emmanuel	
289	Manant René	Député	-	
290	Marc Joseph	D. Ria	Fourcade Félix	
291	Marcie Jean	D. St. Laurent s. Cardan	Rapuan Piem - Junque Piem.	
292	Margail Franço	D. Collioure	Girme Paul - Maxan Honor	
293	Margail Michel	D. Fontberou	Clac Piem.	
294	Marginides Joseph	D. Port Vendres	Honorat Jacques - Artong Paul	
295	Marill Baptiste	D. St. André	Brunet Joseph	
296	Marill Joseph	D. Maureillas	Daguer Baptiste	
297	Marrassi Louis	D. Villeneuve la Rivière	Piranay Franço	
298	Martignolé amoin	D. Moncalvo d. Larou	Jurglar Jean	
299	Marty Hyacinthe	Conseiller finanç	-	
300	Marty Joseph	D. Los Masos	Silva Jacques	
301	Marty Joseph	Conseiller d'assmt.	-	
302	Mas Garrot	D. Montesquieu	Blay Joseph fils	
303	Massina Abdon	D. Oms	Ferrer Charles	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
304	Mathieu Joseph	D. Piast. o. Mollo	Bò Joseph.	
305	Mathieu Jules	D. Cérat	Astier Dominique	
306	Mathieu Louis	D. Elmé	Siur Vicom - Joda Simon	
307	Matillo Jean	D. Clément Jean	Brunet Joseph.	
308	Maurell Damien	D. Ossiga	Dorran Albert	
309	Maury Antonin	D. Villeneuve o. Escaldes	Colomer Gilles	
310	Maury Maury François	D. Peyrestorts	Saguy J.-P. fils	
311	Mayniris Joseph	D. Daubé d'amour	Masse Pierre	
312	Mazille Edouard	D. Cérat	Astier Dominique.	
313	Mestres Sébastien	D. Sabastide	Paniot Jean	
314	Millagou Maurice	D. Péruille	Tujol Laurent	
315	Miguel Raymond	D. Cl. Estève	Gau Jean	
316	Mir François	D. Villefranche du Conflent	Alazar Joseph	
317	Mitjavile Dominique	D. Cerbère	Bellacq Félix	
318	Mitgère Jean	D. Elmé	Siur Vicom - Joda Simon	
319	Modat Antoine	D. Villeneuve la Rabo	Perich Pierre.	
320	Modat Jules	D. Usini	Brial Martine - Comal Eugène	
321	Moliner François	D. Peyrestorts	Saguy Joseph fils	
322	Moncan Odile	D. Mossier	Syméric Joseph.	
323	Montpellier Joseph	D. Port. Vendras	Massot Jacques. Ostorg Paul.	
324	Morer Bonaventure	D. Nahus	Canal Joseph.	
325	Mouruz Hilari	D. Via	Argelis Fernand.	
326	Moi Fournier Joseph	D. Foungas	Diassone Marie.	
327	Moi Jacques	D. Twis	Male Antoine.	
328	Moëll Joseph	D. Sernabougn	-	
329	Mognac Jean Payrot	D. Lamanin	Payrot Joseph.	
330	Muixa François	D. Vriça	Bertinan Julian.	
331	Olivé Vicent	D. Formiguers	Mir Antoine.	
332	Olivé Joseph. Olli	D. Villanologu	Mali François	
333	Olivé Michel	D. Bages	Bousquet Jean.	
334	Olivier Joseph.	D. Eus	Grand Justin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
335	Olivia andré	D. Corr. Vendres	Visador jacques - Astorg Paul	
336	Padaillé antoine	D. Galan. ad. Vidre	Sirach Paul	
337	Pado illi marc bin	D. Onglis. sur. Mar	Fourniquet Joseph - Torte Louis	
338	Pagès marie	D. Mantet	Tidal Jean	
339	Pagès Michel com	D. Nyers	Fauzet Michel	
340	Paillet Piem	Couniller d'arrond <sup>t</sup>	-	
341	Paillet Vergis Gaudriagu	D. Esteben	Lapra. Anglade Jean	
342	Pams Baptiste	Couniller Gérinal	-	
343	Pams Jules	Couniller Gérinal	-	
344	Pams Piem	D. Aulus. sur. Zuh	Bordaguez André	
345	Pamis Emile	D. Banyuls sur. Mer	Colomins Dorian <sup>2</sup> - Gari Sabot Jean	
346	Parcé Gaston	D. Banyuls sur. Mer	Colomins Bonaventure - Gari Sabot Jean	
347	Paré François	D. Port. Vendres	Visador jacques - Astorg Paul	
348	Paré Jean	D. Muix	Brial Martin - Comal Eugène	
349	Parent Gaudriagu	D. Codaler	Vergis Jérôme	381
350	Parent Justin	D. Cortellar	Parent abdon	382
351	Paris Emile	Couniller Gérinal	-	383
352	Pascot Jean	D. Estagel	Brui Michel - Brui Andre	384
353	Pasquè Baptiste	D. Le Soler	Garrigue Dantzelmy	385
354	Pastor Baptiste	D. Cobertamy	Sagni - Escudie François	386
355	Pastor Jean	D. Camila	Parent Joseph	387
356	Patau Bonaventure	D. Bolquer	Lave François	388
357	Patau Jérôme	D. Zarqaoume	Samso François	
358	Payna Jean	D. Pupignan	Marcou J. - Bruts Gillet. Rabay George	
359	Peynat Piem	D. Slette	Hoguet François	
360	Peyrat Saturnin	D. Brunet et Balmig	Sloancy Piem	
361	Pélissié jacques	Couniller d'arrond <sup>t</sup>	-	
362	Pélissier Jean	D. Taulis	Gustave Jean	
363	Péronnat François	D. Forniquets	Min antisim	
364	Pesqui Jean	D. Rial	Déhamon Jean	
365	Peytavi Piem	Couniller d'arrond <sup>t</sup>	-	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES SÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Piscer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
366	Rideil Martin	D. Castel	Nou Gardinier.	
367	Pino Pascal Charles	D. St Laimon la Sal <sup>9<sup>me</sup></sup>	Fauconil Em <sup>me</sup> . Jamicot Augustin	
368	Pla Honore	D. Tautavel	Santa Joseph.	
369	Planeilles Paul	D. Toch	Ervid Pierre.	
370	Planet Fernand	D. Latour d. Frana	Solin François	
371	Plans Jean fit	D. Elne	Sicart Vicente. Jordi Edmon	
372	Pomariès François	D. Canet	Gadare Joseph	
373	Pons Alexandre	D. Corsony	Sala François	
374	Porra Andre	D. Turgignac	Maranon M <sup>me</sup> . Brutus Gibon. Villay George	
375	Pouaux Rabaud	D. Bauminya	Sy Franck fit	
376	Pous Leon	Conseiller Gimene	-	
377	Pradell Joseph	D. Eyne	Naudielle Pierre.	
378	Pradère Dominique	D. Many	-	
380	Prats Jean	D. Grands	Bige François. Radoinoly Giron.	
381	Pratz Louis	D. L. Ecluse	Taulier Naguin	
382	Pratz Louis	D. Clanizs	Paris Julian.	
383	Pridal Ram	D. Estagé	Briu Michel. Briu Henri	
384	Puig Joseph	D. Ruinoques	Iocabus Julian.	
385	Puig Marie	D. Sorcole	Dospitas Joseph.	
387	Pujol Joseph	D. Civer	Astien Dominique	
388	Prats Jean	Conseiller d'arrondis <sup>t</sup>	-	
389	Puig Simon	D. La Cabonassu	Blanc Paul.	
388	Full Bousquet Michel	D. Corberi L. Cabans.	Many Joseph	
389	Quès François	D. Vana L. Bains	Vidal Lazarus	
390	Ramail Pierre	Député	-	
391	Ramon Jean	Conseiller d'arrondis <sup>t</sup>	-	
392	Ramona Edouard	D. Cerbère	Belloq Félix	
393	Rapidel Juste	D. St-Hippolyte	Mongaillard Joseph	
394	Raspaud Jean	D. Cass. d. Rim	Roujat Laurent	
395	Raspauv Jean	D. Landis s. M. Louis	Montjauville Pierre	
396	Raynal Ernest	D. Baisas	Lagrange Jean. Bobo Antoine	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : - (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
397	Respaud-Sénacq Jean	D. Cornilla. la. Rivière	Respaud-François	
398	Rey Joseph	D. Toulouges	-	
399	Reynis Lucien	D. Bompas	Largols Henri	
H00	Ribou Guillermo	Conseiller él. assuré	-	
H01	Ricard Etienne	D. Latour. e. Carol	Azzo Raphaël	
H02	Robert Jean	D. Bobo	Griev Dominique	
H03	Rocanis Léon	D. Perpignan	Morcanis J. Bautista Gilbert. Sablay George	
H04	Rogé Antonin	D. Soullagous	Cabrer Joseph Pommier	
H05	Rogé Paul	D. Saillagous	Cabrer Joseph Pommier	
H06	Roger Sylvain	D. Elme	Sicard Victoria. Jordà Edmundo	
H07	Roget Barthélémy	D. Les Iles	Vicent Mathieu	
H08	Roger François	D. Montferran	-	
H09	Roig Adrien	D. Cornilla. la. Rivière	Respaud-François	
H10	Roig Joseph	D. Millas	Ferrer Isidore	
H11	Rose-Carpen Launay	D. St Laurent. la. Sal	Fournié Jean. Jancet Augustin	
H12	Roudières Antonin	D. Sals	Marion Firmin	
H13	Rouquer Gaston	D. Tumignan	Marcan J. Bautista Gilbert. Sablay George	
H14	Rous Jean	D. Zalan	Pagès Antoine	
H15	Rous Jean	D. Catllar	Sarant Abdou	
H16	Rous Louis	D. Prades	Bey François - Radoucy Pierre	
H17	Roustang Jacques	D. Mourauiol	Doutres Laurent	
H18	Rovira Marin	D. Elme	Sicard-Victoria. Jordà Edmundo	
H19	Sabary Jean Joseph	D. Sabore	Sorjoan Martin	
H20	Saboya François	D. Angoustrine	Symar Donatian	
H21	Saboya Michel	D. Les Angls	Blanc Joseph	
H22	Sabria Michel	D. Argelis sur Mer	Fournier J. Teste Louis	
H23	Sagols. Emile	D. Damphs sur Mer	Colomines Bonaventure. Bon. Labat Jean	
H24	Salamo Michel	D. St. Colomb.	Bey Dominique fils	
H25	Sals Firmin	D. Tress	Puig Alphonse	
H26	Sales Joseph	D. Thuri	Brial Marie - Canal Eugène	
H27	Salvador Bonaventure	D. St. Marie	Calbouze Joseph	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
H28	Salvat François	D. Clara et Villeneuve	Bauville Joseph	
H29	Salvat François	D. Maury	-	
H30	Salvat Michel	D. Cornilla d. Conflent	Soler Jean	
H31	Salvat Raymond	D. Comtois	Furier Auguste	
H32	Sams François	D. Ihl. sur. 201	Done Jean. Galia Jean.	
H33	Sans Jean	Conseiller d'arrond.	-	
H34	Sans Joseph	D. Etamant d. Canars	Reynaud Jean. Surroque Pierre	
H35	Sanya Rose Augustin	D. Etamant. la Saline	Fournouil En. - Faricot Augustin	
H36	Sarret Joseph	D. Mr	Carboneau Raymond.	
H37	Saury André	D. Jordinya	Soli François	
H38	Serre François	D. Millas	Furier Didon	
H39	Sivine Joseph	D. Mont. Louis	Roca Jacques	
H40	Sicart Antoni	D. Greilla	Thiès François	
H41	Sicart Henri	D. Prads	Byri François. Ladoix Pierre	
H42	Sicart Jean	D. Olette	Noguis François	
H43	Sicart Louis	Conseiller d'arrond.	-	
H44	Simon Maximilien	D. Nefiach	Caron Paul	
H45	Sobragès André	D. Cl. Marie	Callouze Joseph	
H46	Soli Louis	D. Laroque	Houriez Gabriel	
H47	Soler Antoni	D. Odulio	Clots Augustin et Joseph	
H48	Solère François	D. Grati. d. Sommié	Cantù Justin	
H49	Soubieille Alfred	D. Cugignan	Marcon H. Brunet Gilbert. de Blay George	
H50	Soubieille Joseph	Conseiller Génial	-	
H51	Soucaut Paul	Conseiller Génial	-	
H52	Surjous Joseph	D. Agguratilia	Bourrier Jean	
H53	Surroque Joseph	D. Ossipa	Dordan Albert	
H54	Taillade François	D. Pontilla	Barcelo Jacques	
H55	Tardieu Sébastien	D. Fourques	Diasonne Maurice	
H56	Tarrine Bonaventure	D. Arbousset	Lafour Julie	
H57	Tarris Humphre	Conseiller Génial	-	
H58	Tarris Emile	D. Baisas	Laftanga Jean. Bobo Antoine	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
H59	Gasqui Pierre	D. Sorribé	Dorblas Joseph	
H60	Lauriny a Joseph	Conseiller d'arrond.	-	
H61	Thomas Lami	Conseiller d'arrond.	-	
H62	Thomas Lami	D. Baixas	Castellangu Jean Bobo, au sein	
H63	Bixador Abel	D. Trivella	Barcon Noël	
H64	Torrem Andre	D. Contella	Barolo Jaques	
H65	Traby Alain	D. Sabouré	Berjoan Martin	
H66	Trégy Charles	S. Pin	-	
H67	Trescors Jean	D. Amili B. dans	Gingègut François	
H68	Trilles Antoni	D. La Lagomme	Pellasso Jean Bapt.	
H69	Trilles Michel	D. Matamala	Lichoudon Joseph	
H70	Tronyo Jean	D. Thuri	Brial Hervé - Canal Eugén	
H71	Truillu Leon	D. Villeneuve la Rivière	Cirany François	
H72	Vacque Saurau	D. Tossa	Jantzench assid.	
H73	Valcèle Ferdinand	D. L. Sola	Garrigue Bartschung	
H74	Vergès August	D. Fillol	Confi Joseph	
H75	Vergès Joseph	D. Fontrabious	Brunet Sébastien	
H76	Vernis Jacques	D. Latour de Carol	Arro Raphael	
H77	Vian Marie	D. L'Amour a. Cerdans	Ruyard Simon - Surroge Paul	
H78	Vicens Barthélémy	D. St Nazaire	Sacra Paul	
H79	Vidal German	D. Le Tech	Ribes Barthélémy	
H80	Vidal Justin	D. St Paul	Fla Baptiste	
H81	Vidal Lio	D. Bilista	Grabis Pier	
H82	Vidal Théophile	D. Velmany a	Cassou Pierre	
H83	Vigaro Pierre	S. Espina au. Couloun	-	
H84	Vilacègue Jean	D. Montbolo	Vilacègue Forga Joseph	
H85	Vilanovc François	D. Larogu	Loubirez Gabriel	
H86	Vilar Edouard	Conseiller général	-	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Perpignan , le 2 Janvier 1920.

Manberry

n° 3

Liste d'Emargements

1<sup>er</sup> Bureau

DEPARTEMENT  
des Pyrénées Orientales.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s) 1 à 168 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 2 JAN 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Ablard Frédéric André Délégué Pollestres					
2	Alart Antonin Délégué Saint Cyprien					
3	Alart Jacques Délégué Mauriellas	<del>Montella Joseph</del> <del>S. J. Ricardie</del>				
4	Alart Joseph Délégué Sainte Léocadie	Montella Jb + Hernandez AD				
5	Albafouille Raymond Délégué Copirade l'agly.					
6	Alied Pauline Pierre Délégué Pollestres					
7	Alied François Délégué Alenyà					
8	Almeds Albert Délégué Perpignan					
9	Alquier Étienne Délégué Sournia					
10	Ambroise Jacques Délégué Estagel					
11	Amigou Melchior Délégué Vingrau	Beringuier Festes				
12	Anglade Adolphe Délégué Céret					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Anric Emile Délégué Orles 1/éch			10		
14	Arago Emmanuel Délégué Le Boulou			10		
15	Arman Coue Délégué Argelès 1/éch			10		
16	Armingaud Jean Délégué Lesquerde.			10		
17	Arnaudiés y <sup>h</sup> Délégué Céret			10		
18	Arnaudiés Jullian Délégué Céret			10		
19	Arrous Jean Conseiller Général			10		
20	Arrous Pierre Conseiller d'arrond.			10		
21	Arted Batalla Joseph Délégué Torreilles.			10		
22	Aspar Jean Délégué Perpignan.			10		
23	Astor Combacal Raymond Délégué Laurens la Solanque			10		
24	Atgé Pierre Délégué Riou.			10		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
25	Oncer Laurent Délégué Banyuls s/Mer.			GJ		
26	Olviol Paul Conseiller Général			AO		
27	Ausseil Jacques. Délégué Clair			GJ		
28	Ausseil Jean Délégué Glorianes.			AO		
29	Ausseil Joseph Délégué St Michel de Plades			GJ		
30	Ausseil Michel Délégué Caissac.			GJ		
31	Ausseil Joachim Délégué fils Brouillac.			Proussalib AO		
32	Antonès Laurent Délégué Estavar			GJ		
33	Ayasse Joseph Délégué Coustouges.			GJ		
34	Azéma François Délégué Argelès s/Mer			AO		
35	Azéma Vincent Délégué Banyuls s/Mer			HV		
36	Baco Maurice Délégué Marguisanes.			AO		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Baudouin Joseph Délégué Céret			JO		
38	Baills Gaudençiu Délégué Reynès.			JO		
39	Balalud Jean Délégué Joseph St Laurent de la Soulanguie			JO		
40	Balat Guiterch Délégué Clairac			JO		
41	Balat Joseph Délégué Millas			JO		
42	Balent Antonie Délégué Pia.			JO		
43	Banait Joseph Conseiller d'arrond.			JO		
44	Banet Siene Délégué Estriate l'Aigly.			JO		
45	Baque François Délégué Enveitg			JO		
46	Barbazza Joseph Délégué Lansac			JO		
47	Barnole Raphaël Délégué Portet			JO		
48	Barreic Battie Conseiller d'arrond.			JO		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Bourréé Joseph Délégué Estagel			✓		
50	Bascon Paul Délégué Rosignères			✓		
51	Basseôles Jean Délégué St Laurent de la Salguera			✓		
52	Bataille Frédéric Délégué Puyralavor			✓		
53	Bataille Jean Délégué Urbanyac			✓		
54	Batiste François fils Délégué Py			✓		
55	Battle Achille Délégué Escaro			✓		
56	Battle Etienne Député			✓		
57	Battle François Délégué Jujols			✓		
58	Batillo François Délégué Perpignan			✓		
59	Bause Antoine Conseiller Général			✓		
60	Baylard Jacques Délégué Ortaffa			✓		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bouyland Pierre délégué Montesoul					
62	Bazart Jacques délégué Pézilla la Rivière					
63	Bazé Barthélémy délégué Villetouque des Mouts					
64	Benet Joseph délégué Tautave					
65	Berjoan Jean délégué Serdinya					
66	Bernardoy Henri délégué Banyuls les Ospres					
67	Bertrand Antonin délégué Latour les Eaux					
68	Bertrand Jean délégué Ortaffa					
69	Bertaud Joseph délégué Perpignan					
70	Bés François délégué Hugnares					
71	Besombes Juste délégué L'Alberie					
72	Billes Salvet Jean délégué Pézilla la Rivière					

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Blanc Constant Délégué Forailles			✓		
74	Blaudinières Délégué François Rivesaltes		✓	no		
75	Blanque Jacques Délégué Arles 1/ Tech			✓		
76	Blasty Bourouis Délégué Raphaël Forailles			✓		
77	Bobo François Délégué Tarpignan			✓		
78	Bobo Jorg Délégué Pia.			no		
79	Bocabartelle Délégué Gilbert Latour de Frounce			✓		
80	Boher Michel Délégué Palau del Viore			✓		
81	Boher Pierre fils Délégué Canohès			✓		
82	Brisac Jean Délégué St Laurent le Cesans			✓		
83	Bonafos Robert Délégué St Félix d'Avair			✓		
84	Bonafos Nellys Délégué Miflach			✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bonavent Emmanuel Délégué Santo			J.P.		
86	Bonnecaud Jules Délégué Villeneuve la Roche			J.P.		
87	Bonnes Emile Conseiller d'arrond.			J.P.		
88	Bonvoux Jules D. Baiscas.			J.P.		
89	Boulet Jean D. Villelongue les Moults			J.P.		
90	Bourdanet Félix D. Caramany.			J.P.		
91	Bourdouil Jean Conseiller d'arrond.			J.P.		
92	Bourgoat Paulin D. Saint Paul			J.P.		
93	Bournet Jean D. Railler			J.P.		
94	Bousquet autre D. Elue.			J.P.		
95	Bousquet Vincent D. Clara			J.P.		
96	Bouvier Jaugus D. Prodes.			J.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Bregoulat <sup>Gaston</sup> d. Salles.		/			
98	Brial <sup>Joseph</sup> d. Foulouges		/			
99	Briouen <sup>Philippe</sup> d. Angèle d'Mer		/			
100	Broc <sup>Gilles</sup> d. Grades		/			
101	Broc <sup>Mauricieux</sup> d. Escaro		/			
102	Brousse <sup>Charles</sup> Conseiller Général		/			
103	Brousse <sup>Emmanuel</sup> Député.		/			
104	Brunet <sup>Joseph</sup> d. Planès		/			
105	Buscaïl <sup>Joseph</sup> d. St Pierre des Forcats		/			
106	Cabanes <sup>François</sup> d. Rivesaltes	10	/			
107	Cabot <sup>Séverin</sup> d. Port-Vendres		/			
108	Caïre <sup>Antoine</sup> d. Toulouse		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Calmoy François d. Rivesaltes			✓		
110	Calmoy Joseph d. Vincar			✓		
111	Calmoy Laurent d. Perpignan			✓		
112	Calmoy Jeanne d. Vincar			✓		
113	Calvet François Conseiller d'arrond			✓		
114	Calvet François d. Calvègues			✓		
115	Calvet François d. Tullac			✓		
116	Calvet Louis d. St Arnaud			✓		
117	Canal artigues d. St Laurent de Salanque			✓		
118	Canary Pons Léon d. Corbière			✓		
119	Contentys Jean d. Reynies			✓		
120	Cantie André d. St Esteve.			✓		

NOMS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Cantuery Michel d. Calmeilles			✓		
122	Capeille Amelie d. Pierre Elue			✓		
123	Carbasse Benjamin d. Torderes			✓		
124	Carcassonne Paul d. Amelie et Boins			✓		
125	Carrere Jerome Jean d. Jalses			✓		
126	Carrere Pierre d. Cabestany			✓		
127	Cassagnes Joseph Conseiller d'arrond			✓		
128	Cassagneres Vincent d. Collioure			✓		
129	Casse Laurens d. Perpignan			✓		
130	Cassu Jean d. Prat de Mollo			✓		
131	Costany Pierre d. Vinograd			✓		
132	Castillo Emile d. Casefabre			✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Caraille Joseph Conseiller d'amoult					
134	Caraille Louis Doreole					
135	Cave Lanner D. Les Angles					
136	Cayrol Louis D. Alenya					
137	Cazals Joseph D. Rivesaltes					
138	Cazenove Jean D. Marty Carerach					
139	Chambon Auguste D.					
	Cornillac de Conflent					
140	Chambon Martin D. Campoussy					
141	Ciceron Joseph D. Moutner					
142	Charet Antoine D.					
	Laurent de Cerdans					
143	Clerc Francois Conseiller d'amoult					
144	Clos Jacques D. Prades					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Clotes Etienne d. Dournia					
146	Colomer Bonaventure d. Dorres					
147	Colomer Romain d. Quicqalter					
148	Cols Josep d. Tronillas					
149	Comelade Thomas d. Bompas					
150	Comerly andre' d. Pabouillet					
151	Comes Siene d. Argelès-sur'olier					
152	Conte Cantalloube d. Laurent f <sup>r</sup> Laurent d <sup>r</sup> Salanque					
153	Conte jacques. d. Le Boulon					
154	Conte Michel d. Bages					
155	Cornet Josep d. Rodes					
156	Coste Auguste d. Prats de Mollo					

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Coste Constant D.	Saint Marsay				
158	Coste Jean D. St Jean Place Corte					
159	Costeséque Julie, S. Serralongue					
160	Cot Bouareture D. Bourg Mariane					
161	Courtal Louis Conseiller d'arrond.					
162	Cristine Lem D. Collioure					
163	Croneils Henri D. Calce					
164	Crouzieres Jacques D. St Felin D'Amont					
165	Crozat Honore' D. Saint Hippolyte					
166	Cruzel Julien Conseiller d'arrond.					
167	Cruzet Jacques D. Montalba d'Arles					
168	Cutzac Pierre D. Bages					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~Cent soixante huit~~ électeurs.

A *Gorignan*, le 2 Janvier 1920.

Le Préjet,

*Thauverny*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent soixante huit*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

le 2<sup>e</sup> *idem.*

le 3<sup>e</sup> *idem.*

Le Président du bureau de vote,

*J. P. J.*

Les Scruteurs,

*francis*  
*poline*  
*jeanne*  
*H. M. gaudreau*  
*Den Paris*

~~M. H~~

*Liste d'Emargements*

---

*2<sup>e</sup> Bureau*

---

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~Cent soixante huit~~ électeurs.

A Perpignan, le 2 Janvier 1920.

Le Président,

Thamby

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de ~~Cent soixante huit~~

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

J. J.

Les Scruteurs,

francis  
poli  
gouvernement  
M. M. Gauthier  
Denfert

~~M. H.~~

*Liste d'Emargements*

---

*2<sup>e</sup> Bureau*

---

DEPARTEMENT  
des Pyrénées Orientales.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU *D<sup>e</sup>me* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 169 à 325 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 2 JAN 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Dobat Jules D. Île sur Tet		G.P.			
170	Dagas Jean S. Céret		G.P.			
171	Dagnac Pierre D. Le Boulon		G.P.			
172	Dagues François D. Palalda.		G.P.			
173	Dagues Jeanne D. Palalda.		G.P.			
174	Dalbiez Victor Conseiller Général.		G.P.			
175	Danjon Fémin D. Rivesaltes.		G.P.			
176	Danot Eugène D. Rivesaltes.		G.P.			
177	David Auguste D. Prades.		G.P.			
178	David Gaston D. Cyprès		G.P.			
179	Deit Victor D. Corbouy		G.P.			
180	Deixonne Ignace D. Molitg		G.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Delcassé Jeannequin D. Saïsor.		G.P.			
182	Dellach Jancur D. Eus.		G.P.			
183	Denadaro Charles D. Galau de Cérolague		G.P.			
184	Denis Joseph D. Peyriagnou		G.P.			
185	Desprade Enrica D. Lluisia		G.P.			
186	Desclaux François D. Collionne		G.P.			
187	Devèze Raymond D. Estagel		G.P.			
188	Deville Yves. D. Claira		G.P.			
189	Doutres Vincent D. Thuir		G.P.			
190	Ducham Joseph D. Rivesaltes.		G.P.			
191	Duchauz François D. Cassagnes.		G.P.			
192	Ducros Alexandre D. Corberie		G.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Dumayne Antoine D. Perpignan		G.P.			
194	Durand Paul D. Touloussat		G.P.			
195	Evre François Conseiller d'arrond.	.	G.P.			
196	Escudie Etienne Conseiller d'arrond.		G.P.			
197	Escudie J <sup>e</sup> Cantuen D. Gresserre		G.P.			
198	Essequirette Etienne D. Collioure		G.P.			
199	Esteve Joseph D. Llauro		G.P.			
200	Estirac Pierre D. Graoul		G.P.			
201	Fabre Etienne D. Egout		G.P.			
202	Fabre Pierre D. Mousset		G.P.			
203	Fabresse Pujol D. Pierre		G.P.			
204	Corbier le Cabanes Parrenq Joseph Prats le Mollo		G.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Ferrand Jacques d. Ondou.		G P			
206	Perre Pierre d. Villelongue de la Salanquie		G P			
207	Ferrer Louis d. Collioure		G P			
208	Siguères athon d. Montferrer		G P			
209	Flamant Casimir d. Caudies & Penouillet		G P			
210	Flourette Jean d. Le Soler		G P			
211	Fonda Jean d. Île sur Tet		G P			
212	Gondecave Jean Conseiller d'arrond.		G P			
213	Fous Emmanuel d. Castelnou		G P			
214	Font Joseph d. Traillat		G P			
215	Forgas Pierre d. Port Vendres		G P			
216	Forgues Achille d. Souleternere		G P			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Port Félix d. Valcebollerie		GP			
218	Port elichy d. Casteany		GP			
219	Pouloquier Jean d. Maury		GP			
220	Pouloquier Louis d. Maurin		GP			
221	Pourcade auguste d. St Pons		GP			
222	Pourcade Félix d. Combes de Fenouillet		GP.			
223	Pourcade Joseph d. Estanguet		GP			
224	Pourcalac Siene d. Le Vivier		GP.			
225	Pournols Auguste d. Corbier		GP.			
226	Pournols Louis d. Prades		GP.			
227	Gaciol Jean d. Baïcas		GP			
228	Gouilly Jean d. Villelongue la Salanque		GP			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Gailly, élu au Béarn. Barba.		G.P.			
230	Galzomias M. M. d. Pratse Mollo		G.P.			
231	Gaudou Jean d. Seillems		G.P.			
232	Gaudou Zéphirin d. Pezello du Conflent		G.P.			
233	Garcerie Jean d. St Laurent de Cernans		G.P.			
234	Garreta Royhaïs d. Sorta		G.P.			
235	Garrigue Joseph d. Rigardou.		G.P.			
236	Gély Fort Louis Conseiller d'arrondissement		G.P.			
237	Gendre Jean d. St Jean Pla de Corb		G.P.			
238	Gensanne Marti d. Ille sur Tet		G.P.			
239	Gineste Martin d. Le Fech		G.P.			
240	Giral Jean d. Tresserre		G.P.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Giralt d. Jean Llo		GP			
242	Glandis Siene d. Ille sur Tet		GP			
243	Gro Baptiste d. Conat		GP			
244	Gobem Jean Conseiller d'arrondt		F.C			
245	Godail Siene d. Gézille Courriera		GP			
246	Gorce Charles d. Villefranche du Conflent		GP			
247	Goutanegre Géor d. Comareilles		GP			
248	Gout Jean d. Perpignan		GP			
249	Goulles Jean d. Génis		GP			
250	Gracion d. Auguste Villemoligne		GP			
251	Grou Victor d. Elne		GP			
252	Grande Mathieu d. Puget Vie		GP			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Guerre Jeouy d. Ballastany		GP			
254	Guecher Antoine d. St Genis		GP			
255	Guisset Arsene Commissaire Général		GP			
256	Guisset Charles d. Le Perthus		GP			
257	Guisset Pierre d. Lamoneie		GP			
258	Guitard Adolphe p. Banyuls 1 <sup>er</sup> ass/ee		GP			
259	Guitard Michel d. Coustouges.		GP			
260	Hennich Félix d. St Nazarie		GP			
261	Henric Gaston d. St Laurent des Salgues		GP			
262	Herre Honore d. Banyuls 0/mer		GP			
263	Hullo Pierre d. Souanyous.		GP			
264	Jalabert Jacques d. Rowes		GP			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
265	Jalibert Etienne D. Penouillet		G.P.			
266	Jamme Joseph D. Hélie H/Fel		G.P.			
267	Jamme Jean D. H-Jean Lousseille		G.P.			
268	Jamby G. Vernet le Brus		G.P.			
269	Jeautet Joseph D. Ausignou		G.P.			
270	Jobe Michel D. Rivesalles		G.P.			
271	Jouca Valentin fils D. Elne		G.P.			
272	Jouquères Oriola D. Gobriez Theza		G.P.			
273	Jouquères Oriola D. Joseph Cornilleau de Vercof		G.P.			
274	Labory Joseph D. Esquier de l'Aigle		G.P.			
275	Labric Joseph D. Pontpedrousse		G.P.			
276	Lacassagne Antoine D. Cases de Peine		G.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
277	Lacourt Justin D.			G.P.		
	Caramany					
278	Lafon Joseph D.			G.P.		
	Canet					
279	Lafont Guillaume D.			G.P.		
	Tuilla					
280	Lavila Joseph D.			G.P.		
	Ramponne					
281	Lecue Iquau D.			G.P.		
	Bouscos					
282	Plédos Henri D.			G.P.		
	Err					
283	Llense Frédéric D.			G.P.		
	Bouleternière					
284	Lleres Joseph D.	Bo Joseph. Prat de Mollo		G.P.		
	Prats de Mollo					
285	Llugoin Joseph D.			G.P.		
	Thubies					
286	Mardem Bouaventure D.			G.P.		
	Céret					
287	Maillol Joseph D.			G.P.		
	Nohéoles					
288	Malafosse Justin D.			G.P.		
	H-Felin l'avais					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
289	Manout Réno Député		G.P.			
290	Marc Joseph D. Rica		G.P.			
291	Mane Jean et Laurent de Certeau.		G.P.			
292	Margais Félix D. Colliau		G.P.			
293	Margouil Alfred D. Poulsecrouse	Clerc Piem Touffet d'Uz	G.P.			
294	Marginiégh Joseph D. Port Neufres		G.P.			
295	Marill Baptiste D. et autre	Braud Joseph et autre	G.P.			
296	Marill Joseph D. Maurillas		G.P.			
297	Marasse Louis D. Villecurat le Pre		G.P.			
298	Martignoles D. outouic et outalba de Latour		G.P.			
299	Marty Hyacinthe Conseiller Général		G.P.			
300	Marty Joseph D. Los ellason		G.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
301	Marty Joseph d. Conseiller d'arrondis	-	G.P.			
302	elbas Gaston d. Montesquien	-	G.P.			
303	Massina André d. Ous	-	G.P.			
304	Mathieu Joseph d. Prat de Mollo	-	G.P.			
305	Mathieu Jules d. Céret	-	G.P.			
306	Mathieu Lucien d. Elne	-	G.P.			
307	Matillo André d. André	-	G.P.			
308	Maurel Daniel d. Odejoc	Gordon Albert anya	C.P.			
309	Moury Antoine d. Villefranche & Escalès	-	G.P.			
310	Maury Marty Jean d. Peyrestortes	-	G.P.			
311	Maunier Joseph d. Boule Comont	-	G.P.			
312	Mazille Étienne d. Céret	-	G.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
313	elles estres Sébastien ♂ Lahastire		G.P.			
314	ellillagon M. ♂ Terillot.		G.P.			
315	Miquel Raymond ♂ St Esteve		G.P.			
316	elmir François ♂ Villefranche du Conflent		G.P.			a noté sur duplicata
317	Mitjaville dominique ♂ Certeire		G.P.			
318	elbitgerie Jean ♂ Elme		G.P.			
319	elmodat Antoine ♂ Villeneuve lez Pahon		G.P.			
320	elmodat Jules ♂ Thuir		G.P.			
321	elholiner fons ♂ Peyrestortes		G.P.			
322	elhouzeu Jostore ♂ alboset		G.P.			
323	el montpellier ♂ jossys Tort Vento.		G.P.			
324	el morer Bonaventure ♂ Nabuix		G.P.			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~Cent cinqante Sept~~ électeurs.

A ~~Furignac~~

, le 2 Janvier

1920

Le Présent,

*Thambury*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de ~~Cent cinqante sept~~  
~~Cent cinqante sept~~ électeurs

émaragements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*J. J. Pons*

Les Scruteurs,

*S. Lusse*  
*E. Lagarde*  
*F. Cahuet*

M<sup>e</sup> 5

Liste d'Emargements

---

3<sup>e</sup> Bureau

---

DEPARTEMENT  
de Pyrénées Orientales

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 326 à 486 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 2 JAN 1820 dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
326	Dœ Gournier d. Fourques		S.M.			
327	Dœ Jacques d. Vives		J.C.			
328	Dœüll Jean d. Serralongue		S.M.			
329	Dœquier Jean Payrot d. Lamancie		S.M.			
330	Duixor françois d. Vinea		S.M.			
331	Olive Vincent d. Gomigueres		J.C.			
332	Olive Jb Ollé d. Villemolague		S.M.			
333	Olivé Michel d. Bages.		J.C.			
334	Olivier Joseph d. Eus.		J.C.			
335	Olivier auré d. Port-Vendres		J.C.			
336	Padaille austou d. Poulou et Vidre		J.C.			
337	Pochaille Marc père d. Angles / Mer		J.C.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
338	Pagez el Martig D. Mantet-		J. C.			
339	Pagez el Michel (omis) D. Moyer		S. M.			
340	Gailles Pierre Conseiller d'arrondis.		S. M.			
341	Gailles Pierre Vergès D. Gaudreau Etoile.		S. M.			
342	Pans Baptiste Conseiller général		S. M.			
343	Pans Jules. Conseiller général		S. M.			
344	Pans Pierre Arle & Tech		S. M.			
345	Pans Emile D. Banyuls s/mer.		S. M.			
346	Pare Gaston D. Banyuls s/mer		J. C.			
347	Pare f/ce D. Port-Vendres		J. C.			
348	Pare Jean D. Thuir		S. M.			
349	Parent Gauvin D. Cadalet		S. M.			

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
350	Tarent Justin d. Catllor		S.M.			
351	Tarés Emile Conseiller Général		S.M.			
352	Tascol Jean d. Estages		J.C.			
353	Tasque Baptiste d. Le Soler		S.M.			
354	Tastor Baptiste d. Calestany.		S.M.			
355	Tastor Jean d. Camélas.		S.M.			
356	Tatou Bonaventure d. Bolquerie		J.C.			
357	Tatou Jidore d. Fargassonne		S.M.			
358	Tayra Jean d. Perpignan		S.M.			
359	Taycar Pieu d. Glette.		S.M.			
360	Tayre Saturnin d. Prunet et Belouig		S.M.			
361	Telissié Jacques Conseiller l'arrondt.		S.M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
362	Pélissié Jean d. Toulis		S.M.			
363	Perarnou Jean d. Formigueres		J.C.			
364	Pesque Jean d. Réal		S.M.			
365	Peytari Pierre d. Conseiller d'arrond.		S.M.			
366	Pideil Marti d. Castel		S.M.			
367	Pino Gascouf d. Charles.		J.C.			
	St Laurent la Salanque					
368	Pla Honore d. Fautaves		S.M.			
369	Planeilles Paul d. Joch		S.M.			
370	Planel Sébastien d. Latour de France		S.M.			
371	Planès Jean fils. d. Elne		J.C.			
372	Pomarede Grancou d. Canet		S.M.			
373	Pont Olécombre d. Corsony		S.M.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE			OBSERVATIONS.
			DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
374	Torró d. Perpignan		J. C.			
375	Poursel Raphaël d. Laurinya		S. M.			
376	Pous Sév. Conseiller Général		S. M.			
377	Pradell José d. Eyne		S. M.			
378	Praderé Dominique d. Maury		J. C.			
379	Prats Jean Conseiller d'arrond.		S. M.			
380	Prats Jean d. Prates.	Kuz Fois Conseiller d'Arrond.	S. M.			
381	Pratse Louis d. L'Ecluse		S. M.			
382	Pratse Louis d. Planèzes		J. C.			
383	Prédal Henri d. Estagel.	*	J. C.			
384	Quiq Joseph d. Ruinogues		S. M.			
385	Quiq Monty d. Soréole		J. C.			

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
386	Pujol Pierre d. La Cabanasse		J.C.			
387	Pujol Jean d. Céret		J.C.			
388	Pull Bousquet d. michel Corbera le Cadours		S.M.			
389	Quès François d. Vernet le Baus	Vidal Saturnin	S.M.			
390	Rameil Pierre Député		S.M.			
391	Ramouy Jean d. Conseiller d'arrond.		S.M.			
392	Ramonet Etienne d. Corbère		S.M.			
393	Rapidel Justin d. Hippolyte		S.M.			
394	Raspail Jean d. Casas le Jeune		S.M.			
395	Raspail Jean d. Casas le Mont-Louis		S.M.			
396	Raynal Ernest d. Saïcas		J.C.			
397	Respaud Benoît d. Jean Cornillac la Rivière		S.M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
398	Rey Joseph Suppléant Toulouges -		S.M.			
399	Reynès Lucien D. Bompois		S.M.			
400	Ribou Guillaume Conseiller d'Arrond.		S.M.			
401	Ricard Etienne D. Latour de Corol.		S.M.			
402	Robert Jean D. Baho		J.C.			
403	Rocaries Léon D. Perpignan		S.M.			
404	Rogé Antoine D. Baillagouse	Babet Joseph J. à Baillagouse	S.M.			
405	Rogé Paul D. Baillagouse		S.M.			
406	Roger Sylvain D. Elne		J.C.			
407	Roget Barthélémy D. Las Illas		S.M.			
408	Roget François D. Montferrer		S.M.			
409	Roig Arien D. Cornillon la Rivière		S.M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
410	Rovig <sup>g</sup> Jean Millas.		J. C.			
411	Rose Sarriére <sup>Lamour</sup> <sup>d.</sup>		J. C.			
	St. Laurent <sup>de la</sup> Salanque					
412	Roulières <sup>autonim</sup> <sup>d.</sup> Dolces.		S. M.			
413	Rouquier Gaston <sup>g</sup> Peyrignac		J. C.			
414	Rous <sup>jean</sup> <sup>d.</sup> Zolam		S. M.			
415	Rous <sup>jean</sup> <sup>d.</sup> Catllar		S. M.			
416	Rous Louis <sup>d.</sup> Prades.		S. M.			
417	Roustang Jacques <sup>d.</sup> Montauriol		J. C.			
418	Rovira <sup>Marius.</sup> <sup>d.</sup> Elne		J. C.			
419	Sabary Jean <sup>jean</sup> <sup>d.</sup> Saborre		S. M.			
420	Saboya <sup>Jean</sup> <sup>d.</sup> Augastrine		S. M.			
421.	Saboye Michel <sup>d.</sup> Les Angles.		J. C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
422	Sabria michel 9. Angèle Heller		J. C.			
423	Sagols Ernest 9. Banyuls sur mer		J. C.			
424	Salamo Michel 9. St. Colombe		S. M.			
425	Sales fermier 9. Terrats		J. C.			
426	Sales Joëls 9. Touir		S. M.			
427	Salvador Bouav. 9. St. Marie		S. M.			
428	Salvat François 9. — Clara de Villeras		S. M.			
429	Salvat François 9. Elouey		J. C.			
430	Salvat Michel 9. Cornecelle la Confluence		S. M.			
431	Salvat Raymond 9. Canohès		J. C.			
432	Santo François 9. Ile sur Tet		S. M.			
433	Sant Jean 9. Conseiller d'arrond.		J. C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
434	Sans Joseph d. St Laurent le Cessant		S. M.			
435	Danyas Rose Augustin d. St Laurent le Cessant		J. C.			
436	Sarret Joseph d. 76r.		S. M.			
437	Sauvy Pierre d. Serdinya		S. M.			
438	Serre François Millas		J. C.			
439	Dévène Joseph d. Mont Louis		J. C.			
440	Sicart Antoine d. Greilla		S. M.			
441	Sicart Henri d. Prader		S. M.			
442	Sicart Jean d. Clette		S. M.			
443	Sicart Paul Conseiller d'arrond.		S. M.			
444	Simoy Maximilien d. Nefiach		S. M.			
445	Sobraques Adèle d. St Marie		S. M.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
446	Sole' Louis d. Laroque		S. M.			
447	Soler Antonie d. Orsillo		S. M.			
448	Dolère Félix d. Prat de Mourmaz		S. M.			
449	Soubielle Alfred d. Perpignan		S. M.			
450	Soubielle Joseph Conseiller Général		S. M.			
451	Soucaut Paul Conseiller Général		S. M.			
452	Sugoud Joseph Ayquatchia		J. C.			
453	Surroque J. B. d. Oléjo		J. C.			
454	Taillade Félix d. Ponteilla		S. M.			
455	Gardieu Sébastien d. Gourouges		S. M.			
456	Tarrenne d. Bouaventure Arboisols.		S. M.			
457	Tarris Onysbie d. Conseiller Général		J. C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
458	Tarrus Emile d. Baïcas-		J. C.			
459	Tasque Pieu d. Doreole		J. C.			
460	Tourinya Joseph Conseiller d'arrond.		J. M.			
461	Thomos Henri Conseiller d'arrond.		J. M.			
462	Thomas Lucie d. Boiscaz		J. C.			
463	Tricordor Abel d. Trévillach		J. M.			
464	Torrent Andre d. Pouteilla		J. M.			
465	Traby Alain d. Soborre		J. M.			
466	Trégy Charles d. Pia		J. M.			
467	Trescazes Jean d. Amelie & Bains	M. Simsegur Françoise J. amelie & Bains	J. M.			
468	Trilles Antoni d. Loi Llagonne		J. C.			
469	Trilles Nicolas d. Matemate		J. C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
470	Tronyo Jean d. Thuir	.	S.M.			
471	Gruillet Léon d.	.	S.M.			
	Villeneuve le R <sup>e</sup>					
472	Vacque' Dauvin d. Passa	.	S.M.			
473	Polette Sébastien d. Le Soler	.	S.M.			
474	Vergès Auguste d. Tillole	.	S.M.			
475	Vergès Joseph d. Fontcabiousse	M. Escane Gérard d. Fontcabiousse	J.C.			
476	Venit d. Jacques. Lortour de carof	.	S.M.			
477	Vian d. Martial. d. Laurent de Cervaux	.	S.M.			
478	Vicens Barthélémy d. Magaire	.	S.M.			
479	Vidal d. Germoin d. Le Fech	.	S.M.			
480	Vidoul Justin d. Paul	.	S.M.			
481	Vidal Léon d. Belcastor	.	J.C.			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent soixante un électeurs.

A Prisignan

, le 2 Janvier

1920.

*Le Préfet,*

M. Sabrié

Manillery

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent soixante un

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> *idem.*

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> *idem.*

*Le President du bureau de vote,*

J. P.

*Les Scrutateurs,*

M. Sabrié J. M.  
J. Margineda  
J. B. Gallé  
J. Ouziel

## Dépouillement des votes de la Commune d'

1<sup>e</sup> Table

Arrondissement de

Candidats : M. <i>Pans</i>	M. <i>Vilar</i>	M. <i>Soubieille Joseph</i>	M. <i>Soubieille Alfred</i>	M. <i>Rous</i>	M. <i>Balbie</i>	M. <i>Manave peu</i>	M. <i>nul</i>	M. <i>Pauv. Légion</i>	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	Drentz Joseph	420	420	420	420	420	420	420
140	140	Carl Cing	140	140	140	140	140	140	140
Cent francs sept	160	160	160	160	160	160	160	160	160
187	109	180	87	30	180	12	4	180	2
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Les Scrutateurs,

*Guiguer  
de Poligny  
Mouly et Gare*

Le President,

Le Secrétaire,



## Dépouillement des votes de la Commune d

2<sup>e</sup> Table

*M. 5*

Candidats : M. Sami	M. Vilar	M. Joullié Joseph	M. Joullié Alfred	M. Roux	M. Manant Fé	M. S. Barde	M. V. Galbuz	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

*Luis*  
*F. Chabot*  
*J. P. Duvivier*  
*A. C. J. P. Duvivier*

Le Président,

*J. P. Duvivier*  
*G. J. P. Duvivier*

Le Secrétaire,

Département des Pyrénées-Orientales

Dépouillement des votes de la Commune d

*2<sup>e</sup> Table*

Arrondissement de

*M. Gant*

*M. Vilar*

*M. Joubieille Joseph*

*M. Joubieille Alfred*

*M. Rous*

*M. Manaud*

*M. Blan Bailla*

*M. Ballay*

*M.*

*M.*

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.

M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

## Dépouillement des votes de la Commune d'

### 3<sup>c</sup> Table

Candidats : M. Jamal | M. Yilmaz

4S : M

Certifié :

### *Les Scrutateurs,*

*M Sabatier* *Levavasseur*  
*de Tocqueville* *H Margueritte*

Le Président,

*Le Secrétaire,*

## Dépouillement des votes de la Commune d

3<sup>e</sup> Table

Arrondissement de

*N° 11*

Candidats : M. <i>Gaud</i>	M. <i>Vilar</i>	M. <i>Doubielle Joseph</i>	M. <i>Doubielle Alfred</i>	M. <i>Rous</i>	M. <i>Dallier</i>	M. <i>Massaut</i>	M. <i>Broutet</i>	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
133	105	32	25	13	13	13	13	13	13	13	13
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

Département des Pyrénées Orientales

MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 11 Janvier 1920.

(1<sup>re</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits .....	486
Nombre des votants .....	486
Nombre des suffrages exprimés .....	484

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Vilar

Prénoms : Edouard

Qualification, profession, etc. : Avocat . Sinatur sortant

Date de la naissance : 26 Janvier 1847

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu .....	320
--	-----

[7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Jules Carras .....	405 élu
M. Joseph Soubielle .....	97
M. Alfred Soubielle .....	74
M. Louis Rous .....	34
Divers, bulletins nuls ou voix perdues .....	90

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne ..

**Département des Pyrénées-Orientales** MODÈLE N° 8 bis.

**MEMBRE DU SÉNAT.**

Élu le 11 Janvier 1920.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits .....	486
Nombre des votants .....	486
Nombre des suffrages exprimés .....	484

**CANDIDAT PROCLAMÉ.**

Nom : Jean

Prénoms : Jules

Qualification, profession, etc. : Avocat, Ministre de l'Intérieur. Sénateur sortant

Date de la naissance : 14 Août 1852

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu .....	405
--	-----

[7938] 11-366-1919. Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>Edouard Vilas</u> .....	320	%
M. <u>Joseph Subicelli</u> .....	97	
M. <u>Alphonse Subicelli</u> .....	74	
M. <u>Denis Pœuf</u> .....	37	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	20	

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne .....

C. M. T.

# RAPPORT D'ÉLECTION

Département des Pyrénées Orientales

Les élections du DIMANCHE 11 JANV 1921 ont donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> TOUR. Electeurs inscrits 486

Nombre des votants 486

Bulletins blancs et nuls 3 à déduire.

Suffrages exprimés 483 dont la majorité absolue est de 242

Ont obtenu : MM. Pans (Jules) 405 voix.  
Vicar (Edmond) 320

2<sup>me</sup> TOUR. Electeurs inscrits

Nombre des votants

Bulletins blancs et nuls à déduire.

Suffrages exprimés \_\_\_\_\_ dont la majorité absolue est de \_\_\_\_\_

Ont obtenu : MM. \_\_\_\_\_ voix.

3<sup>me</sup> TOUR. Electeurs inscrits \_\_\_\_\_

Nombre des votants \_\_\_\_\_

Ballots blancs et nuls \_\_\_\_\_ à déduire.

Suffrages exprimés \_\_\_\_\_ pour la majorité absolue ou de \_\_\_\_\_

Ont obtenu : MM. \_\_\_\_\_ voix.

Messieurs Pams (Jules) et Vilas (Edouard) ont été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Une protestation figure au dossier. Elle indique que M. Coste qui se soit candidat à l'élection senatoriale mais qui n'a obtenu qu'une voix. La protestation n'étant accompagnée d'aucune justification valide il est donc à déclarer à ce manque à déclarer.

Votre 5<sup>e</sup> Bureau vous propose en conséquence de valider l'élection de Messieurs (Jules) Pams et celle de M. (Edouard) Vilas

Le rapporteur  
Gaston Dumayes

P.O.

Syrénées Orientales

c. 1144-<sup>H</sup>

31128

Élections Sénatoriale  
du 11 juillet 1920

5<sup>e</sup>

Monsieur le Président  
du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PARIS